

ÉGLISE DE NAMUR-LUXEMBOURG

COMMUNICATIONS

N°8 – 67^e année

Octobre 2026



P. 13

*Invitation à la rentrée
pastorale le 6 octobre*

P. 28

*Rencontre: Thibaud
Degand*

P. 34

Dossier: ASBL



DIOCÈSE DE
NAMUR

SOMMAIRE

P. 4

Billet de l'évêque

P. 5

Agenda de l'évêque



P. 7

News

AVIS

Démissions et fins de mission.....	6
Nominations	6
Conseil épiscopal	7
Conseil diaconal	7

Vous êtes tous invités à la rentrée pastorale le 6 octobre	13
« Un en Christ, unis pour la mission »	14
FRATELLI TUTTI et RESEAU SAINT-LAURENT: une fraternelle alliance à Lourdes.....	15
Servir à l'autel: une chance pour les jeunes de participer activement à la liturgie	16
Le frère Paul-Adrien attendu à Beauraing	17
À Beauraing, deux nouveaux jeux pour découvrir le Sanctuaire autrement	18
Formation à la conversation dans l'Esprit	19
Un « art de vivre » à l'école de saint Benoît	20

Invitation au mois Missionnaire : Sous le baobab, « l'arbre de vie », toutes les générations se retrouvent. Au Sénégal, cet arbre symbolise la force, la stabilité et la transmission : sous son ombre, on échange, on apprend et on fait grandir la communauté. Il est aussi, le lieu de la catéchèse, où la foi se partage. À l'image du baobab profondément enraciné, les catéchistes sont ces « héros discrets de la foi » qui accompagnent les communautés et maintiennent l'Évangile vivant, souvent avec très peu de moyens.

Éditeur responsable

Chanoine Joël Rochette – Vicaire général
Rue de l'Évêché 1, 5000 Namur

Rédaction

Mme Christine Gosselin
(rédactrice en chef)
T. 0478 44 76 64
christine.gosselin@diocesedenamur.be

Mme Christine Bolinne
Chanoine François Barbieux
Mme Hélène Cambier
M. Thibault Menke
M. Quentin Denoyelle
Abbé Bruno Robberechts
Mme Véronique Soblet
Mme Fabiola Tamietto
medias@diocesedenamur.be

Mise en pages

Mme Julie Jacob
Impression : Créer Coller

**(RE)ABONNEZ-VOUS !
sur le site ou par mail**

medias@diocesedenamur.be
10 numéros, 47€
BE36 7326 0635 0081



diocese.de.namur



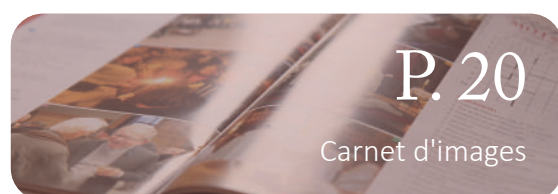
diocesedenamur425



Diocèse de Namur



diocesedenamur



Octobre ouvre notre année pastorale avec un mot qui pourrait sembler réservé à quelques-uns : la mission. Pourtant, les pages de ce numéro nous rappellent qu'elle commence simplement par un appel entendu et une réponse donnée. C'est précisément l'objectif de la journée de rentrée pastorale du 6 octobre qui invite largement tous les diocésains à Beauraing : « que chacun prenne conscience qu'il a sa place, qu'il a un rôle à jouer dans cette démarche missionnaire diocésaine ». Quelques semaines plus tard, c'est le frère Paul-Adrien qui rejoindra Beauraing pour parler notamment aux jeunes de la foi au XXI^e siècle et de la manière de la partager aujourd'hui. Une autre façon d'aborder une même question : où le Christ m'appelle-t-il ? C'est aussi l'invitation de Missio avec sa campagne « Un en Christ, unis pour la mission », et celle qui accompagnera notre rentrée pastorale. Car être missionnaire ne signifie pas nécessairement partir au bout du monde. C'est peut-être d'abord accepter de se laisser déplacer, puis d'oser porter, là où nous sommes, un peu de cette lumière reçue. Belle rentrée pastorale et beau mois missionnaire à tous !

Christine Gosselin

C'est la rentrée

Les plus jeunes ont déjà vécu cette étape importante de l'année dès le 24 août. Plus que de changer le quotidien des plus jeunes, c'est souvent le rythme de toute la famille qui se trouve bouleversé par la rentrée scolaire ou universitaire. Chacun doit prendre de nouveaux repères, il faut faire des choix qui impactent la disponibilité des uns et des autres. Ce qui jusque-là semblait une routine bien huilée demande à être évalué, ajusté, et parfois il nous faut renoncer à certaines activités, dépenses ou habitudes, afin de préserver l'équilibre familial en fonction des priorités, des choix de vie ou simplement en fonction de réalités budgétaires.

Comme tous nos contemporains, le diocèse de Namur va vivre sa rentrée pastorale le **6 octobre**. L'Église n'étant pas hors du monde, c'est bien la même dynamique d'évaluation, d'ajustement, de renoncement et même de conversion que nous allons vivre ensemble. Nous allons fixer des priorités, nous doter d'orientations pastorales qui vont certainement changer nos habitudes. Nous devons faire des choix qui correspondent à nos ressources humaines, spirituelles, financières, pour le bien de la mission qui nous est confiée. Bref, l'Église, famille de Dieu, va vivre à l'occasion de la rentrée ce que vivent toutes les familles de notre pays.

Pour nous aider dans cette démarche, il est nécessaire que

tous prennent part au discernement, que chacun s'interroge sur sa contribution à l'effort commun pour que l'ensemble du corps que nous formons trouve son équilibre et que la mission qui nous est confiée par la tête du corps, le Christ lui-même, puisse s'accomplir.

C'est pourquoi j'insiste fortement pour que le plus grand nombre puisse se joindre à la journée de rentrée pastorale le **6 octobre** à Beauraing. La matinée sera consacrée aux acteurs pastoraux, prêtres, diacres, AP. L'après-midi sera plus largement ouverte aux équipes pastorales, à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent à la vie de l'Église dans les provinces de Namur et de Luxembourg et plus largement à tous les chrétiens qui le souhaitent.

Nous invoquons régulièrement la synodalité comme méthode de gouvernement de l'Église, souvent pour s'en réjouir, parfois pour regretter que celle-ci n'aille pas assez loin. Cette journée de rentrée pastorale se veut faire partie de la méthode synodale, permettant à chacun de s'emparer des orientations pastorales qui seront présentées, de mesurer leurs implications et de s'embarquer ensemble dans une nouvelle année au service de l'annonce de l'Évangile.

Je compte sur vous !

+ Fabien Lejeusne
Évêque de Namur



Agenda de l'évêque

+ Calendrier diocésain

Calendrier de l'évêque OCTOBRE	
Di 04/10	Messe d'inauguration pour la réouverture de l'église de Waltzing après restauration. 14h30 Messe pour le rassemblement des pèlerins namurois à Beauraing.
Lu 05/10	Rencontre des évêques de l'Euregio à Luxembourg.
Ma 06/10	Rentrée pastorale du diocèse à Beauraing.
Je 08/10	Réunion & rencontre des prêtres et laïcs au service de l'UP Nord-Ardenne.
Ve 09/10	Conseil épiscopal.
Sa 10/10	Messe Ecclesia Cantic à l'église Saint-Nicolas / Journée Équipes Notre-Dame – Couples.
Di 11/10	Fondation de l'UP de Fernelmont au cours de la messe à Noville-les-Bois.
Me 14/10	Inauguration à Namur de la fresque en l'honneur de l'abbé Joseph André.
Je 15/10	Conférence des évêques francophones.
Ve 16/10	1 ^{er} Conseil presbytéral au Séminaire à partir de 10h.
Sa 17/10	Vingt ans des Scouts d'Europe à Arlon & Messe à 10h à Marville (France).
Di 18/10	Messe du centenaire de l'église de Corbion (Bouillon) et renouvellement de l'équipe pastorale.
Ma 20/10	Messe et échange avec la communauté du Collège Saint-Paul à Louvain-la-Neuve.
Me 21/10	Journée des acolytes à Dinant.
Je 22/10	Congrès international de la pastorale scolaire et universitaire.
Ve 23/10	Conseil épiscopal.
Sa 24/10	Fondation de l'UP Couvin-Viroinval.
Di 25/10	Célébration de la messe pour la « session jeunes » avec le frère Paul-Adrien à Beauraing.
Je 29/10	AG ASBL Évêché de Namur.
Ve 30/10	Conseil épiscopal.

Calendrier diocésain OCTOBRE - NOVEMBRE	
Sa 03/10	Formation à l'accompagnement des catéchumènes et confirmands.
Sa 03/10	Formation en gestion et inventaire du patrimoine religieux du CIPAR.
Di 04/10	Rassemblement des pèlerinages namurois au Sanctuaire de Beauraing à partir de 14h30.
Ma 06/10	Rentrée pastorale au Sanctuaire de Beauraing.
Me 07/10	Messe capitulaire à l'église Saint-Loup à 11h.
Du Ve 09/10 au Di 11/10	<i>Ecclesia Cantic</i> à l'église Saint-Nicolas (Namur).
Ve 09/10	Journée d'étude du CIPAR.
Sa 10/10	Formation en gestion et inventaire du patrimoine religieux du CIPAR.
Ma 13/10	Formation des visiteurs de malades.
Ma 20/10	Retraite des catéchistes à Maredret.
Je 22/10	Formation des fabriques d'église de la province de Namur.
Du Sa 24/10 au Di 25/10	« Session jeunes » avec le frère Paul-Adrien à Beauraing.
Sa 24/10	Journée du catéchuménat.
Me 28/10	Journée des acteurs pastoraux nouvellement nommés.
Je 29/10	Formation des animateurs à la conversation spirituelle, dès 14h au Séminaire.
Me 04/11	Messe capitulaire à 11h.
Je 05/11	Formation des animateurs à la conversation spirituelle.
Sa 07/11	Formation à l'accompagnement des catéchumènes et confirmands.
Di 08/11	Formation en gestion et inventaire du patrimoine religieux du CIPAR.
Di 08/11	« Laissez-vous reconforter après la perte d'un être cher » Pastorale familiale.
Je 12/11	Formation des fabriques d'église de la province de Luxembourg.
Sa 14/11	Formation en gestion et inventaire du patrimoine religieux du CIPAR.
Ve 20/11	Formation des animateurs à la conversation spirituelle.
Sa 28/11	Formation en gestion et inventaire du patrimoine religieux.
Di 29/11	Anniversaire de la première apparition de la Vierge Marie à Beauraing.

■ Nominations d'Octobre 2026

Mgr Fabien LEJEUSNE vous fait part des nouvelles nominations qui ont pris effet, sauf indication contraire, le 1^{er} septembre 2026.

Deuxième Partie

(la première partie a été publiée dans le numéro précédent de Communications)

Démissions et fins de missions

M. l'abbé Roger GOBERT est déchargé de sa mission de vicaire épiscopal et membre du Conseil épiscopal; il conserve ses autres missions.

Sœur Marie-Françoise ASSOIGNON s.s.m.n. (Sœur de Sainte-Marie de Namur) est déchargée de sa mission de déléguée épiscopale à la Vie consacrée et membre du Conseil épiscopal.

M. l'abbé Michel VINCENT est déchargé de sa mission de délégué épiscopal responsable du Vicariat de l'Enseignement à la date du 1^{er} janvier 2027.

M. l'abbé Mariusz NAMYSŁ est déchargé de sa mission d'administrateur provisoire de Fooz et Wépion; il accède à la retraite.

Mgr l'Évêque les remercie vivement pour les services rendus à notre Église diocésaine.

Pour la région pastorale de namur

Dans le doyenné de Namur

M. l'abbé Ionel ABABI, curé de La Plante et adjoint du doyen de Namur et Jambes, est nommé en outre curé de Fooz et Wépion; il conserve ses autres missions.

Mme Véronique JACMIN est déchargée de sa mission de collaboratrice au Service des ressources humaines de l'évêché et est nommée assistante paroissiale à mi-temps au service des paroisses de Fooz, Wépion et La Plante; elle conserve ses autres missions.

Pour la région pastorale de florennes

Dans le doyenné d'Entre-Sambre-et-Meuse

M. l'abbé Alban BIAOU, prêtre du diocèse de San-Pedro (Côte d'Ivoire), est nommé vicaire des paroisses de l'Unité Pastorale Saint-Stapin en Marche (Florennes).

Mme Elodie WATRICE est nommée assistante de doyenné pour le doyenné d'Entre-Sambre-et-Meuse.

Pour la région pastorale de marche-en-famennne

Dans le doyenné de Marche-en-Famennne

Le Père Patrice PROULX s.j. (Jésuite) est nommé prêtre auxiliaire dans les paroisses de l'Unité Pastorale Nassogne Entre Wamme et Lhomme.

Mme Laurence DELCROIX est nommée assistante de doyenné à mi-temps pour le doyenné de Marche-en-Famennne.

Pour la région pastorale de l'ardenne

Dans le doyenné de Neufchâteau

M. l'abbé Rémy LUZOLO, prêtre du diocèse de Matadi (R.D.C.), vicaire des paroisses de l'Unité Pastorale Saint-Joseph Neufchâteau, est nommé en outre vicaire à Libramont, Saint-Pierre et Neuvillers, dans le secteur pastoral de Libramont.

Pour la région pastorale de sud-luxembourg

Dans le doyenné de Gaume

M. l'abbé Henoc DIBI, prêtre du diocèse de San-Pedro (Côte d'Ivoire), est nommé vicaire des paroisses de l'Unité Pastorale des Clochers d'Étalle.

Pour une mission diocésaine

M. le chanoine Xavier VAN CAUWENBERGH est reconduit dans sa mission de chancelier du diocèse.

Mme Cécile NOTTIN, secrétaire académique du Grand Séminaire francophone de Belgique, est nommée en outre assistante pastorale à mi-temps au service IT de l'évêché de Namur.

News

➤ Actualités

Conseil épiscopal

Sont nommés membres du Conseil épiscopal de Mgr Fabien LEJEUSNE, pour un mandat de trois années: **MM. les chanoines François BARBIEUX, Etienne KAOBO, Joël ROCHETTE, MM. les abbés Juan Carlos CONDE CID et Jules SOLOT, Mmes Hadewej DE QAASTENIET et Françoise HAMOIR.**

Les attributions des membres du Conseil épiscopal, la constitution des Vicariats épiscopaux et la nomination éventuelle d'autres membres, seront communiquées prochainement.

M. le chanoine Joël ROCHETTE est reconduit dans sa mission de vicaire général.

M. Dominique ARNOULD est reconduit dans sa mission de secrétaire du Conseil épiscopal.

Conseil diaconal

Le renouvellement du Conseil diaconal étant arrivé à son terme, Mgr l'évêque a confirmé le résultat de l'élection de trois diacres ainsi que la désignation de deux épouses. Il a dès lors nommé membres du Conseil diaconal, pour un mandat de quatre ans: **MM. les diacres Olivier CRUCIFIX, Pascal DECAMP et Jacques DELCOURT, et Mmes Noëlie SEBISAHO et Nicole DEHOY.**

Conformément au Coutumier, les membres élus ont ensuite procédé à la désignation de trois membres appelés à compléter le Conseil. Deux d'entre eux ayant démissionné, seul **M. le diacre Robert SEBISAHO** a été confirmé dans son mandat par Mgr Fabien LEJEUSNE. Sur proposition des membres élus, Mgr l'évêque a également nommé **MM. les diacres Bernard BEAUDOINT et Patrick LOUIS** en qualité de membres cooptés, pour un mandat de deux ans.

Les membres élus et les membres cooptés sont normalement désignés pour une durée de quatre ans. Le renouvellement de ces deux catégories de membres est toujours organisé avec un décalage de deux ans, afin d'assurer la continuité du fonctionnement du Conseil diaconal.

Une fresque en hommage à l'abbé Joseph André

Depuis le 24 août, un grand mur de l'Institut Ilon Saint-Jacques, à Namur, prend des couleurs sous les pinceaux de l'artiste Amandine Lesay. La fresque rend hommage à l'abbé Joseph André, prêtre namurois qui contribua à sauver plus de 300 enfants juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Installée à proximité de l'église Saint-Joseph, où officiait l'abbé André, l'œuvre veut transmettre aux nouvelles générations son message de fraternité, de courage et d'espérance. Une classe de l'IATA s'appropriera d'ailleurs le projet durant l'année scolaire.

La fresque sera officiellement inaugurée le **mercredi 14 octobre** à 14h, en présence de Mgr Lejeusne, de représentants de la Ville ainsi que de personnes liées à l'histoire des enfants cachés.



La Saint-Hubert célébrée à Maredsous

Chevaux, chiens, chats et autres compagnons sont attendus à l'abbaye de Maredsous, le **dimanche 18 octobre**, pour la 11^e Fête de la Saint-Hubert. La journée débutera à 10h par un cortège équestre et la messe sonnée de la Saint-Hubert, avant la traditionnelle bénédiction des animaux à 11h15. La fête se poursuivra avec petite restauration, tours en calèche et en poney et différentes animations autour du monde animal.

➔ <https://tourisme-maredsous.be/evenements-2026/>

Deux jours de retraite pour les catéchistes

Les **19 et 20 octobre**, les catéchistes sont invités à s'accorder un temps de retrait, de silence et de prière à l'abbaye de Maredret. Animées par l'équipe de Catéveil, ces deux journées alterneront temps de partage, lecture biblique et enseignements.

La participation s'élève à 110€ par personne, logement, repas et animation compris. Inscriptions avant le 6 octobre via le formulaire disponible sur la page Actualités de catechese.diocesedenamur.be, par courriel à cateveil@diocesedenamur.be ou au 0498 54 89 69.

Prier le Rosaire pour la paix

Comme chaque année depuis près de dix ans, la collégiale Sainte-Begge d'Andenne accueillera la prière intégrale du Rosaire biblique durant le mois d'octobre, mois du Rosaire.

Le rendez-vous est fixé au **dimanche 25 octobre**, de 15h à 17h. À l'invitation de l'abbé Hubert Jeanjean, curé-doyen d'Andenne, le Rosaire sera prié tout particulièrement pour la paix qui vient du Cœur de Dieu et dont notre monde a tant besoin, ainsi qu'aux intentions des personnes présentes.

« La vie en abondance » avec les Pèlerins Danseurs des ateliers et un jubilé

Les Pèlerins Danseurs reprennent leurs ateliers mensuels à La Pairelle, à Wépion. Les rencontres ont lieu le samedi, de 9h30 à 12h30: les **28 novembre et 12 décembre**, puis les **9 janvier, 13 février, 20 mars, 10 avril, 22 mai et 12 juin 2027**. Les premières dates peuvent être vécues comme des « portes ouvertes ». Ouverts à tous et sans aucun prérequis de danse, ces ateliers gestuels auront pour fil rouge « La vie en abondance ». À travers le mouvement, la Parole de Dieu et des musiques choisies, ils inviteront chacun à retrouver l'élan vital qui l'habite et à accueillir le Souffle de l'Esprit-Saint. Participation: 25€ par atelier, en conscience selon les possibilités de chacun, ou 200€ pour le parcours complet de neuf rencontres.

Pas d'atelier en octobre, et pour cause: les Pèlerins Danseurs célèbrent leurs 50 ans lors d'un grand week-end jubilaire **du samedi 24 octobre à 9h30 au dimanche 25 octobre à 14h**, au Centre Notre-Dame de la Justice

à Rhode-Saint-Genèse. Un rendez-vous pour célébrer un demi-siècle de prière vivante, où corps, âme et esprit se mettent en mouvement à l'écoute de la Parole.

→ Programme et inscriptions: www.lespelerinsdanseurs.eu ou Florence Hubert 0494 42 90 37.



Qu'est-ce qui nous fait bouger ?

La *Théologie par les pieds* donne rendez-vous pour sa sixième journée, le **samedi 7 novembre** à Erpent. Cette nouvelle édition aura pour thème: « Qu'est-ce qui nous fait bouger? Intériorité et engagement ». Qu'est-ce qui nourrit aujourd'hui nos engagements? Quel lien existe entre vie intérieure, spiritualité et engagement social dans une société pluraliste? Et quelle place l'Évangile peut-il y prendre? Autant de questions qui seront explorées à partir des expériences de chacun, au cours d'ateliers participatifs, avec des partenaires d'Action Vivre Ensemble et Jean-Pol Gallez, théologien engagé dans le monde associatif. La journée se déroulera de 9h à 16h30 au Collège Notre-Dame de la Paix à Erpent. Participation: 30€, lunch et boissons compris, le prix ne devant toutefois pas constituer un obstacle.

→ Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 26 octobre**, par courriel à theologie.parlespieds@gmail.com ou, exceptionnellement, au 0498 12 21 43.

7 novembre 2026 à Erpent
LA THÉOLOGIE PAR LES PIEDS - 6^{ème} journée

Qu'est-ce qui nous fait bouger ?
Intériorité et engagement

Retrouver l'espérance après la perte d'un être cher

Comment traverser le deuil en se laissant réconforter et porter par l'espérance chrétienne? La Pastorale familiale propose une après-midi de rencontre le **dimanche 8 novembre** à Florennes, destinée particulièrement aux personnes touchées par la perte d'un être cher.

De 14h30 à 17h, enseignement avec Christiane Delzenne, temps de partage et échanges précéderont un temps de prière, avec la possibilité de recevoir le sacrement de la réconciliation. La rencontre se terminera par un verre de l'amitié.

→ Accueil dès 14h15. Infos: 0478 76 22 71 – pastorale.familiale@diocesedenamur.be.



Mgr Lejeusne à Bouge : une conférence autour de saint Augustin



Le **dimanche 8 novembre** à 15h, Mgr Fabien Lejeusne, évêque de Namur, donnera une conférence intitulée «Aime et fais ce que tu veux, dit saint Augustin» à la Communauté des Augustins (Sanctuaire Sainte-Rita), à Bouge. Cette rencontre, organisée par *Pro Petri Sede*, invitera à redécouvrir l'actualité de la pensée du grand docteur de l'Église. La conférence sera suivie des Vêpres et du verre de l'amitié. Entrée libre, avec réservation souhaitée à propetrisede.namur@gmail.com.

Journée mondiale des Pauvres à Banneux

À l'occasion de la 10^e Journée mondiale des Pauvres, rendez-vous à Banneux les **14 et 15 novembre**, autour du thème: «Le Seigneur est le refuge du pauvre» (Ps 14,6). Un transport en car sera organisé au départ de Namur, place de l'École des Cadets, le samedi vers 10h15, avec re-

tour de Banneux le dimanche à 16h. L'inscription est obligatoire pour réserver le transport et/ou l'hébergement. La participation proposée est de 54,50€, mais le prix ne doit en aucun cas constituer un frein.

→ Colette Bini – solidarite@diocesedenamur.be
0486 03 04 16.



Trois propositions pour préparer son mariage

Se préparer au mariage, c'est aussi prendre le temps de réfléchir à son engagement, de dialoguer en couple et de découvrir toute la richesse du sacrement. Pour l'année pastorale 2026-2027, plusieurs parcours sont proposés aux futurs mariés.

À Erpent, Anna et Grégory Gustin accompagneront les couples durant deux journées, les **dimanches 7 et 14 mars 2027**, de 9h à 16h. Partages, témoignages et temps en couple permettront notamment d'aborder la communication, la vie conjugale et les piliers du mariage chrétien. Infos: 0478 28 66 15 – gregory.gustin@outlook.com.

À la paroisse Sainte-Julienne, un autre parcours, accompagné par des couples mariés et un prêtre, propose huit rencontres dominicales de 11h à 15h30. Deux cycles sont possibles: le premier a débuté le 20 septembre, le second le **17 janvier 2027**. Infos: psjsecretariat@gmail.com – 081 73 58 75.

Enfin, le parcours «Bâtir sa maison sur le Roc», animé notamment par Oriane et Christophe de Hemptinne, débutera le **10 octobre** à Schaerbeek. Il s'adresse aux fiancés, aux couples mariés mais aussi à ceux qui réfléchissent encore à un engagement. Les rencontres invitent à approfondir l'amour et le mariage chrétien. Programme, dates et inscriptions – <https://www.batirsamaisonsurleroc.be/>

À noter également pour les couples qui souhaitent prendre soin de leur relation: le week-end Maranatha «Bénédiction pour notre couple» se tiendra du **22 au 24 janvier 2027** au Sanctuaire de Beauraing.

Calendrier liturgique officiel



Comme chaque année, le Calendrier Liturgique à l'usage des diocèses belges francophones est proposé par la Commission Interdiocésaine de Pastorale Liturgique (CIPL) comme outil au service des communautés chrétiennes des diocèses belges de langue française. Il contient les indications pour l'ensemble des célébrations liturgiques qu-

otidiennes. Il est, cette année, proposé au prix de 18 euros. N'hésitez pas à le commander via les canaux habituels: c'est un outil pratique qui mérite d'être présent dans l'ensemble des sacristies du diocèse.

Missels annuels

Si le Missel romain et les lectionnaires officiels constituent les livres de référence nécessaires à la célébration du culte, d'autres outils sont à la disposition des fidèles et des équipes liturgiques. C'est le cas des missels annuels proposé par divers éditeurs. Vous pouvez vous procurer, en librairie, celui édité depuis de nombreuses années par Mame ou encore celui proposé par Bayard.

➤ Concerts

Saint François d'Assise en musique à Namur

À l'occasion de la fête de saint François d'Assise, l'IMEP propose un concert méditatif les **samedi 3 et dimanche 4 octobre** à 20h, en l'église Sainte-Julienne à Namur. Une soirée musicale pour entrer, autrement, dans l'univers et la spiritualité du saint d'Assise.

➔ Participation libre. www.imep.be

Le ukulélé résonnera dans trois églises

Un instrument plutôt inattendu s'invite dans nos églises! Début octobre, l'ensemble musical Lasolla, venu de Riga en Lettonie, donnera trois concerts de ukulélés dans les collégiales de Dinant et Ciney, puis à l'église Saint-Loup de Namur.

Au programme: musique traditionnelle lettonne, chants de compositeurs lettons, musiques du monde et musique religieuse. Les concerts auront lieu le **vendredi 2 octobre** à 20h à Dinant, le **samedi 3 octobre** à 20h à Ciney et le **dimanche 4 octobre** à 20h à Namur.

➔ Participation libre – www.doyennedeciney.be – www.doyennededinant.be – www.eglise-saint-loup.be.



Bach résonne à Saint-Servais

L'église du Sacré-Cœur de Saint-Servais accueillera, le **dimanche 4 octobre**, un concert de musique de chambre réunissant Dirk Blockeel à l'orgue, Paul Klinck au violon et Eva Debruyne au hautbois. Au programme notamment: des œuvres de Jean-Sébastien Bach, mais aussi de Herman Roelstraete et Hermann Schroeder. PAF: 15€ sur place, 12€ en prévente, gratuit jusqu'à 12 ans.

➔ Infos et réservations: 0473 59 00 63.

Ecclesia Cantic fait chanter Namur

Du **9 au 11 octobre**, Namur accueillera Ecclesia Cantic Belgique, un rassemblement destiné aux 18-35 ans qui souhaitent approfondir le chant liturgique et contribuer à la beauté des célébrations. Durant tout un week-end, les participants alterneront master class, répétitions, temps de prière, liturgie et moments conviviaux. Un chœur est également prévu pour les débutants. L'événement se déroulera dans plusieurs lieux de Namur et essentiellement à l'église Saint-Nicolas.

➔ Inscriptions: <https://www.ecclesia-cantic.be/>

➤ Église universelle

Prions avec le pape Léon en ce mois d'octobre pour la pastorale de la santé.

« Prions pour que la pastorale de la santé mentale se développe dans toute l'Église et aide à surmonter la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes atteintes de maladies mentales. »

bien la création artistique a accompagné le renouveau de la vie cistercienne à Orval. Sculptures, vitraux, fresques et œuvres contemporaines font dialoguer art, foi et vie monastique. Une trentaine d'artistes contemporains rejoignent ainsi les artistes qui ont marqué la reconstruction de l'abbaye au XX^e siècle.

➔ www.orval.be

➤ Écologie

Retraite « Nature et foi » au cœur de la forêt

Et si l'automne devenait l'occasion de ralentir, marcher et retrouver Dieu au cœur de la création? **Du 29 octobre au 1^{er} novembre**, une retraite « Nature et foi » est proposée à l'abbaye bénédictine de Maredret. Au programme: marche en forêt, contemplation, silence, prière, partage et découverte de l'encyclique *Laudato Si'* du pape François. Entre les couleurs de l'automne et le silence de la forêt, ces quelques jours inviteront à prendre soin de nos liens avec nous-mêmes, avec Dieu, avec les autres et avec la création, mais aussi à poser un regard sur la crise écologique et ses conséquences pour les plus fragiles.

➔ Participation: 170€. Infos: 0477 17 12 09 – helene.lathuraz@diocesedenamur.be



➤ Exposition

À Orval, cent ans de création artistique

À l'occasion du centenaire du retour des moines à Orval, l'abbaye accueille **jusqu'au 8 novembre** l'exposition *Mémoire vive*. Orval 1926-2026, un siècle de vie artistique. Installée dans les caves du XVIII^e siècle, elle montre com-

➤ Formations

Se former pour mieux vivre la mission

« Les missionnaires ne doivent pas oublier qu'ils sont toujours les premiers destinataires de l'Évangile, les premiers à devoir être évangélisés. » Cette phrase du pape Léon XIV ouvre le nouveau guide des formations permanentes 2026-2027 du diocèse de Namur. Une invitation à continuer à se former pour que notre « être » et notre « faire » soient toujours davantage ajustés à l'Évangile et au monde. Le nouveau programme rassemble à la fois des formations programmées, à dates fixes, et des formations à la demande, pour lesquelles les services diocésains peuvent se déplacer auprès des équipes et communautés. Parmi les propositions, plusieurs formations très concrètes permettront de développer des compétences utiles dans la vie pastorale: travailler en équipe grâce aux outils de l'intelligence collective (**10 novembre et 25 mai**), mieux animer les réunions (**27 février**) ou encore se former à l'écoute (**du 2 au 4 mars**). Deux grandes journées sont également à épinglez: le **15 décembre** à Beauraing, autour des défis de l'intelligence artificielle pour les acteurs pastoraux, et le **23 janvier** au monastère de Chevetogne, pour découvrir la liturgie byzantine, dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Les guides sont à disposition dans les CDD de Namur et Arlon ainsi que sur le site idfnamur.be.



Préserver le patrimoine de nos églises

Comment préserver, protéger et valoriser le patrimoine mobilier religieux? Le CIPAR propose une formation de 24 heures destinée à donner les clés nécessaires à sa bonne gestion et à sa conservation. Animée par des spécialistes des différents domaines, elle se déroulera à Wavre, durant six samedis matin: **les 3 et 10 octobre, 7, 14 et 28**

novembre et 5 décembre. Participation: 90€ pour l'ensemble de la formation (50€ pour les étudiants).

→ Inscriptions: Vinciane Groessens – info@cipar.be ou v.groessens@cipar.be.

Accompagner les premiers pas dans la foi

Comment accueillir et accompagner un jeune ou un adulte qui souhaite découvrir la foi chrétienne ou recevoir le baptême, la confirmation ou l'eucharistie? Le pôle Catéchuménat du Service de catéchèse propose une formation de base en trois matinées pour découvrir le cheminement catéchuménal, ses rites et les spécificités de l'accompagnement vers la vie chrétienne. Elle abordera également l'accueil et l'intégration des nouveaux chrétiens dans la communauté. La formation est ouverte à tous: prêtres, diacres, religieux, laïcs en mission, catéchistes ou simples curieux. Deux parcours sont proposés, de 9h à 12h: à Namur, les **8 octobre, 5 novembre et 3 décembre**; à Houffalize, les **10 octobre, 7 novembre et 5 décembre**.

→ Participation: 10€ pour les trois modules-0497 49 57 37 – catechumenat@diocesedenamur.be

Faire entendre la Bonne Nouvelle dans les médias

Dans un monde où les canaux de communication se multiplient, comment communiquer en Église et faire entendre la Bonne Nouvelle? Une formation «Église et médias» est proposée les **mardi 20 et mercredi 21 octobre**, de 9h30 à 17h30, au Séminaire de Namur. Alternant apports théoriques et exercices pratiques, elle sera animée par Vincent Delcorps, Christophe Herinckx (Cathobel) et d'autres intervenants.

→ Participation: 40€. Infos et inscriptions: Cécile Nottin – cnottin@seminairedenamur.be.

L'intelligence collective au service des équipes

Comment travailler ensemble de manière plus participative et synodale? Le **mardi 10 novembre**, de 9h30 à 16h30, une formation permettra de découvrir et d'expérimenter différents outils d'intelligence collective pour mieux vivre les réunions, construire des projets et favori-

ser la participation et la responsabilisation de chacun. Animée par Élis Di Pietro (IDF), cette journée participative est limitée à 15 personnes et se déroulera au Séminaire de Namur.

→ 10€. Inscriptions: elisa.dipietro@diocesedenamur.be

Mieux comprendre la sexualité et ses enjeux

Comment se construit notre sexualité et quelle place occupe-t-elle dans la relation à soi et à l'autre? Une formation proposée au Séminaire de Namur abordera les fondements de la sexualité, mais aussi les blessures, traumatismes et difficultés qui peuvent affecter l'intimité et la vie conjugale. Alternant apports théoriques, cas cliniques et temps de réflexion, elle s'inscrira en dialogue avec la position de l'Église catholique.

Animée par Catherine Jongen, sexothérapeute et thérapeute de couple, la formation se déroulera les **7, 14 et 28 novembre** ainsi que les **5 et 12 décembre**.

→ Participation: 40€. Inscriptions: Élisabeth Deshayes idf@diocesedenamur.be.

➤ Sanctuaire

Sa 3/10 Célébration du Rosaire aux frontières

Messes à 10h30 et 15h45 /Rosaire complet (les quatre chapelets à 15h, 17h, 17h50, 18h30).

Di 4/10 Rassemblement des pèlerins namurois

14h30: Messe présidée par Mgr Fabien Lejeusne / 15h45: Procession vers le jardin des Apparitions et envoi.

Ma 6/10 Rentrée pastorale du diocèse de Namur

Voir article p. 13.

Me 7/10 Notre-Dame du Rosaire

10h30 messe chantée, suivie d'une procession.

Du sa 24 au di 25/10 Week-end « Jeunes »

avec Fr Paul-Adrien

Voir article p.17.

Rentrée pastorale : tous unis pour vivre la mission



Le mardi 6 octobre, le sanctuaire de Beauraing accueillera la rentrée pastorale du diocèse de Namur. Une journée pour se retrouver, réfléchir, prier et regarder ensemble vers l'avenir. Et cette année, une nouveauté : dès 17h, Mgr Fabien Lejeusne invite tous les diocésains à rejoindre les acteurs pastoraux pour découvrir sa première lettre pastorale.

La rentrée pastorale est toujours un moment attendu : celui où l'on se retrouve après l'été, où l'on partage les expériences vécues et où l'on prend ensemble un nouvel élan. Cette année, rendez-vous est donné au sanctuaire de Beauraing, le mardi 6 octobre.

Les acteurs pastoraux, qui ont reçu par mail un formulaire d'inscription, sont attendus dès 10h30. Après l'accueil et la prière de tierce, Mgr Fabien Lejeusne ouvrira la journée avant de laisser la parole au père Jacques Nieuviarts, assomptionniste.

Le père Nieuviarts connaît bien Mgr Lejeusne : il l'a notamment précédé à la direction du Pèlerinage national de Lourdes. Exégète et bibliste, il a enseigné à la faculté de théologie de l'Institut Catholique de Toulouse. Longtemps aumônier d'étudiants, à Paris, Lille et Toulouse, il a été conseiller éditorial de la revue *Prions en Église*, chez Bayard. On lui doit aussi plusieurs livres dont un *Guide de lecture du Nouveau Testament*, un *Guide de lecture et de prière des Psaumes*, un livre sur *La marche dans la Bible* ainsi que *Le Messie, l'ânesse et l'ânon*, reprise pour un grand public de sa thèse sur *L'entrée de Jésus à Jérusalem*. Il a également traduit avec le poète Pierre Alféri, *le livre d'Isaïe dans la Bible*, nouvelle traduction (Bayard 2001).

Le Père donnera deux enseignements au cours de la journée, l'un en matinée et l'autre en début d'après-midi. Un atelier permettra de poursuivre la réflexion et les échanges... Avant le pique-nique de midi, Françoise Hamoir, déléguée épiscopale, présentera les grandes lignes de l'audit réalisé au cours de ces dernières semaines. Des résultats pris en compte, par l'évêque, dans la rédaction de sa lettre pastorale.

À 17h, les portes s'ouvrent plus largement

C'est la nouveauté de cette rentrée. À 17h, tous les diocésains sont invités à rejoindre Beauraing. Mgr Lejeusne y présentera sa première lettre pastorale, consacrée à la mission dans notre Église diocésaine.

Cette lettre est le fruit de ses premiers mois à la tête du diocèse, mais aussi d'un travail d'écoute mené sur le terrain. La lettre dessinera des orientations pour les années à venir, avec une conviction : chacun, à sa manière, a une place, un rôle à jouer dans cette démarche missionnaire diocésaine.

Les acteurs pastoraux sont d'ailleurs invités à faire circuler largement cette invitation autour d'eux, afin que paroissiens, familles, jeunes, bénévoles et tous ceux qui le souhaitent puissent partager ce temps diocésain.

À 18h, Mgr Lejeusne présidera l'Eucharistie. La soirée se poursuivra autour d'un verre et de quoi se restaurer : une belle occasion de lancer cette rentrée dans la rencontre et la convivialité.

// CB

Pour sa campagne 2026-2027, Missio nous invite à regarder au-delà de nos frontières avec un thème qui dit déjà l'essentiel : « Un en Christ, unis pour la mission ». Une invitation à redécouvrir que la mission n'est pas l'affaire de quelques-uns, mais celle de toute l'Église. Cette année, le Sénégal sera particulièrement à l'honneur et le mois missionnaire d'octobre aura une saveur particulière : le Dimanche mondial des missions fêtera ses 100 ans.



« Un en Christ, unis pour la mission »



Être missionnaire. Le mot évoque encore parfois ces hommes et ces femmes partis annoncer l'Évangile à l'autre bout du monde. Pourtant, la mission commence aussi ici, dans nos paroisses, nos familles et nos rencontres. Chaque baptisé est envoyé, là où il vit, pour témoigner de la Bonne Nouvelle.

C'est cette conviction que Missio remet au cœur de sa campagne. « Un en Christ, unis pour la mission » rappelle que la mission se vit ensemble. Dans son message pour la 100^e Journée mondiale des missions, le pape Léon XIV invite ainsi les communautés chrétiennes à être unies dans le Christ et à collaborer avec générosité et confiance.

Une Église sans frontières

Présente à travers le réseau mondial des Œuvres pontificales missionnaires, Missio fait vivre une solidarité entre Églises. Prière, partage des ressources et découverte de la foi vécue ailleurs nous rappellent que nous appartenons à une même famille.

Cette année, le regard se tourne particulièrement vers le Sénégal. Dans ce pays très majoritairement musulman, l'Église catholique est minoritaire mais bien présente, notamment dans l'éducation, la santé et les projets de développement. Le dialogue entre chrétiens et musulmans y occupe aussi une place importante.



Missio y soutient trois projets : la formation et l'accompagnement des catéchistes ; la reconstruction à Néma d'un foyer pour adolescentes vulnérables, détruit par un incendie ; et la rénovation du Grand Séminaire interdiocésain Saint Jean-Marie Vianney de Brin, où sont formés de futurs prêtres du Sénégal et de pays voisins. Trois réalités qui donnent un visage très concret à la mission : former, accompagner et préparer l'avenir.

À Namur, le mois missionnaire sera lancé le **mardi 13 octobre à 17h**, avec les étudiants du *Centre international Lumen Vitae* à l'UNamur (auditoire Meganck). Car la rencontre est essentielle ! Derrière les projets, les collectes et les kilomètres qui séparent, demeure une réalité toute simple : nous ne sommes pas chrétiens chacun de notre côté. Ici comme ailleurs, nous appartenons à une même Église et recevons un même appel : un en Christ, unis pour la mission. (infos : sabweana@hotmail.com)

Cent ans... et toujours envoyés

Le **18 octobre**, l'Église célébrera pour la 100^e fois le Dimanche mondial des missions. Depuis un siècle, cette journée unit les catholiques du monde entier dans la prière et la solidarité en faveur de la mission universelle. La collecte nous permettra de manifester concrètement notre solidarité envers nos Églises sœurs plus démunies. Comme le rappelle le pape Léon XIV : « Chaque don, même le plus modeste, devient un acte important de communion missionnaire. »

Vous pouvez faire un don et découvrir la campagne, les projets soutenus et le matériel proposé sur www.missio.be

// CG

FRATELLI TUTTI et RESEAU SAINT LAURENT: une fraterne alliance

Du 6 au 11 août 26, premier voyage à Lourdes pour 47 Belges issus de différents groupes FRATELLI TUTTI, invités par le Réseau Saint-Laurent, créé en 2005 et rassemblant aujourd'hui plus de 1200 personnes à travers la France. Soutenu dans son organisation par le Secours catholique – Caritas France, il a organisé sa traditionnelle visitation entre plusieurs de ses groupes diversifiés qui ont tous à cœur de partager un chemin de fraternité et de foi à partir des pauvres soutenus dans leur volonté de trouver une place dans l'Eglise. Accueillis aux petits-oignons, les 24 Namurois, de 13 à 77 ans, ont vécu une inoubliable expérience du bien vivre-ensemble.

Au rassemblement matinal quotidien sous les arbres du Bois Saint-François de la Cité Saint-Pierre, une bande joyeuse de clowns « Nez'vangile » entraîne les 300 pèlerins dans une chorégraphie dont le message rejoint la vie de galère des pèlerins : « La vie c'est musclé ouais, ouais, ouais » mais aussi leur combattivité : « pour espérer faut rien lâcher », « faut prier » et « ensemble, en regardant les frères et sœurs », il faut « chercher le Royaume » et « toujours se relever, allez, allez, allez ». Le thème est lancé : « De l'ombre à la lumière, être pèlerins d'espérance ».

Ce thème fut approfondi de manière progressive en 4 jours grâce aux temps de partage en petites fraternités, à partir de la vie de Sainte Bernadette et du récit évangélique des pèlerins d'Emmaüs qui a été relu en 4 étapes : faire route ensemble (de la déception à l'espérance), des rencontres qui transforment (pèlerins d'Emmaüs et Jésus ; Bernadette et Marie), passer de l'ombre à la lumière et enfin, annoncer, repartir. Les temps importants en assemblées ont suivi la même progression : accueil, veillée de la rencontre, célébration de la réconciliation, banquet festif réunionnais avant le départ.

Toutes ces animations sont portées par des groupes du RSL qui y ont travaillé en amont. Le Festival des Talents permet aussi à certains pèlerins de partager avec d'autres un savoir-faire ou une expérience individuelle ou de groupe. Mireille a participé à l'atelier *Comment nous prions* : « Moi, je ne prie pas, je suis venue chercher un



mode d'emploi. Puis quand les autres participants ont parlé des fruits de la prière, je me suis rendu compte qu'en fait, je priais ».

Outre ces particularités, des activités classiques de pèlerinage étaient aussi au programme : passage à la grotte, célébration du geste de l'eau, chapelet retransmis, procession mariale aux flambeaux, marche sur les pas de Bernadette, veillée de prière au sanctuaire, chemin de croix dans la prairie ou la colline et messe quotidienne.

À Lourdes, on se sent bien

La vie en petites fraternités permet à chacun de se sentir respecté dans sa singularité et de créer ainsi un climat de confiance propice au partage. Les Namurois retiennent surtout la joie, la fraternité, le partage et la grande bienveillance. Mireille a été touchée par « le climat de douceur et d'intériorité » ainsi que par « le souci de la personne et de la moindre attention. C'est la différence entre la dignité avec un petit d ou avec un grand D ». Mireille pense à la suite et conclut : comment répercuter ça dans nos paroisses ? La place des SDF est-elle en dehors des églises ? Y a-t-il donc une Eglise des pauvres et une Eglise des riches ? ».

// Mireille Bouillon et Anne-Catherine Lefèvre, du groupe Fratelli Tutti Namur



Servir à l'autel : une chance pour les jeunes de participer activement à la liturgie

Le mercredi 21 octobre, les acolytes (aussi appelés servants d'autels, servants de la liturgie, enfants de chœur...) du diocèse sont invités à se retrouver à Dinant et à l'abbaye de Leffe pour une journée qui leur sera consacrée. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec d'autres acolytes, mais aussi de prendre le temps de découvrir un peu mieux ce que signifie servir à l'autel.

Être acolyte ne consiste pas seulement à savoir quand sonner une clochette, apporter un objet ou se déplacer au bon moment. En servant, les enfants et les jeunes prennent une part active à la célébration. Ils apprennent peu à peu à reconnaître les gestes de la liturgie et leur sens, à être attentifs à ce qui se passe autour d'eux et à trouver leur place au sein de l'assemblée.

C'est un service qu'il vaut la peine de faire connaître et d'encourager dans nos paroisses. Une équipe de servants donne en effet aux plus jeunes une place réelle dans la vie de la communauté. Elle leur permet aussi de se retrouver régulièrement et de grandir dans leur connaissance de la liturgie. Pour cela, il faut bien sûr pouvoir compter sur quelques adultes qui acceptent de les accompagner et de partager ce qu'ils ont eux-mêmes reçu.

La journée du **21 octobre** permettra la rencontre de ceux qui vivent ce service à travers notre diocèse. Les participants seront accueillis à l'abbaye de Leffe, dès

9h30, où ils rencontreront la communauté des Prémontrés. Ils se rendront également, pendant la journée, à la collégiale Notre-Dame de Dinant, située en bord de Meuse. C'est dans cette église que sera célébrée la messe de clôture de la journée.

Le programme détaillé est encore en préparation, mais cette rencontre voudra avant tout permettre aux servants de se retrouver et d'approfondir ce qu'ils expérimentent habituellement dans leur paroisse. Une invitation aussi, pour les communautés qui n'ont pas encore d'équipe, à réfléchir à la place qu'elles peuvent donner aux enfants et aux jeunes dans leurs célébrations.

Informations pratiques et inscriptions :
liturgie.diocesedenamur.be/21-10-2026/

Le SPL souhaite mieux connaître les groupes d'acolytes présents dans le diocèse. Merci de prendre quelques minutes pour remplir notre questionnaire. Il nous permettra de tenir le répertoire à jour et de mieux connaître ce qui se vit dans les paroisses de notre diocèse. N'hésitez pas à transmettre le lien aux personnes qui accompagnent les différents groupes autour de vous : <https://liturgie.diocesedenamur.be/creation-repertoire-acolytes/>.

Le frère Paul-Adrien attendu à Beauraing pour un week-end spirituel destiné aux jeunes

Les 24 et 25 octobre, le Sanctuaire Notre-Dame au Cœur d'Or de Beauraing accueillera le frère Paul-Adrien pour un grand week-end spirituel. Destiné en premier lieu aux jeunes, ce rendez-vous s'adresse également aux familles, aux groupes et à tous ceux qui souhaitent réfléchir à la foi chrétienne et à la manière de la vivre et de la partager aujourd'hui.

Suivi par près de 668 000 abonnés sur YouTube, le frère Paul-Adrien s'est imposé comme l'une des voix catholiques francophones les plus suivies de sa génération. On ne le présente presque plus: prêtre dominicain et créateur de contenus, il aborde dans ses vidéos la foi chrétienne, les grandes questions de la vie et l'actualité de l'Église, rejoignant particulièrement les jeunes.

À l'initiative du Sanctuaire de Beauraing et avec le soutien du Diocèse de Namur, le frère Paul-Adrien participera à ce week-end spirituel ouvert à tous. Une attention particulière sera accordée aux jeunes et à celles et ceux qui les accompagnent.

Durant ce week-end, le frère Paul-Adrien donnera plusieurs enseignements et répondra aux questions des participants. Il invitera notamment à réfléchir à la mission auprès des jeunes, à ce que signifie être chrétien au XXI^e siècle, ainsi qu'aux défis posés par l'intelligence artificielle. Les échanges s'adresseront tout particulièrement aux jeunes et à celles et ceux qui les accompagnent.

Le programme alternera prises de parole, célébrations et temps de rencontre. Le frère Paul-Adrien présidera la messe du samedi 24 octobre à l'église du Rosaire. La messe du dimanche sera présidée, quant à elle, par Mgr Fabien Lejeusne, évêque de Namur. Une visite guidée du Sanctuaire, des activités pour les jeunes et un temps d'échange destiné aux accompagnateurs sont également prévus.

Le samedi soir constituera l'un des temps forts du week-end. Après le concert du groupe *Hopen* à la basilique supérieure, les participants seront invités à rejoindre une procession aux flambeaux. La soirée se prolongera par une nuit d'adoration à l'église du Rosaire, avec la possibilité de recevoir le sacrement de réconciliation.

Le dimanche après-midi, frère Paul-Adrien animera une prière sur l'esplanade du Sanctuaire. Un temps de rencontre plus libre, avec photos et échanges, clôturera le week-end avant la reprise du programme habituel du Sanctuaire.

La participation au week-end est gratuite. Seul le concert de Hopen est soumis à une participation aux frais de 5 euros. Des formules de repas et d'hébergement sont proposées à celles et ceux qui souhaitent rester sur place: hôtellerie, chambres individuelles ou collectives, dortoirs, accueil en famille ou camping. Les places d'hébergement étant limitées, l'inscription est obligatoire pour tous les participants.

Renseignements: 082 72 12 18 –
contact@sanctuairedebeauraing.be



Samedi 24 octobre

- 9h30 – Temps d'accueil à l'esplanade
- 10h00 – Animation par les sœurs de Tibériade à la basilique supérieure
- 10h30 – Activité destinée aux jeunes à la basilique supérieure, organisée par le service jeunes du diocèse de Namur
- 10h30 – Enseignement avec le frère Paul-Adrien à l'église du Rosaire, sur le thème « Comment être missionnaire auprès des jeunes aujourd'hui ? »
- 11h45 – Temps de prière pour tous au jardin des apparitions avec frère Paul-Adrien
- 12h30 – Pique-nique et sandwiches
- 14h00 – Visite guidée du Sanctuaire de Beauraing
- 15h00 – Enseignement avec le frère Paul-Adrien à l'église du Rosaire sur le thème « Être chrétien au XXI^e siècle »
- 17h00 – Messe présidée par frère Paul-Adrien à l'église du Rosaire
- 18h30 – Chapelet
- 19h00 – Repas (food-trucks)
- 20h30 – Concert du groupe HOPEN à la basilique supérieure
- 21h30 – Procession aux flambeaux
- 22h30 – Nuit d'adoration à l'église du Rosaire

Dimanche 25 octobre

- 8h00 – Laudes et salut du Saint-Sacrement à l'église du Rosaire
- 9h45 – Enseignement du frère Paul-Adrien à l'église du Rosaire sur le thème « les défis de l'intelligence artificielle »
- 12h00 – Messe présidée par Mgr Fabien Lejeusne, à l'église du Rosaire
- 13h30 – Repas
- 14h45 – Prière animée par le frère Paul-Adrien à l'esplanade
- 15h15 – Temps informel avec le frère Paul-Adrien et envoi

// Thibault Menke



À Beauraing, deux nouveaux jeux pour découvrir le Sanctuaire autrement

Et si l'on découvrait le message de Beauraing en menant l'enquête ou en relevant une série de défis ? L'équipe pastorale du Sanctuaire a imaginé deux nouveaux jeux destinés aux enfants, aux jeunes, aux familles... et même aux adultes. « Enquête à Beauraing » et « Les secrets du Sanctuaire » invitent à parcourir les lieux, observer, chercher, dessiner et réfléchir. Une manière ludique de découvrir le Sanctuaire sans perdre de vue l'essentiel : le message de la Vierge au Cœur d'Or.

Il existait déjà à Beauraing une sorte de rallye qui entraînait les jeunes à travers le Sanctuaire au fil de questions et de réponses. Rafraîchi il y a cinq ans, l'outil avait néanmoins besoin d'une formule plus actuelle.

Pour la concevoir, l'équipe pastorale a notamment pu compter sur Anne et Philippe Strépenne-Flahaut, passionnés d'*escape game*. Appareil photo en main, ils ont arpenté le Sanctuaire et imaginé une série de missions. Pas question de rester le nez dans un questionnaire : il faut se déplacer, observer, manipuler du matériel, regarder des vidéos, écrire ou dessiner. Accessible « de 7 à 99 ans », le jeu initial aurait nécessité près de deux heures trente. Il a donc donné naissance à deux propositions distinctes.

Mener l'« Enquête à Beauraing »

Le premier jeu, « Enquête à Beauraing », entraîne les participants sur les traces des apparitions et du message de Beauraing à travers cinq missions.

Au point d'accueil, l'animateur reçoit une mallette avec le matériel nécessaire tandis que chaque enfant dispose de son propre livret. Le groupe part alors accomplir ses missions. À chaque étape réussie, les participants reçoivent l'autocollant de l'un des cinq enfants qui ont vu la Vierge en 1932-1933. Peu à peu, Gilberte et Andrée Degeimbre, Fernande, Gilberte et Albert Voisin se rassemblent ainsi autour de Marie.



Faire rayonner le Cœur d'Or

Le deuxième jeu, « Les secrets du Sanctuaire », élargit la découverte. Huit étapes balisées conduisent les joueurs dans différents lieux : l'église du Rosaire et ses céramiques, le chemin de croix, les endroits où priaient les cinq enfants ou encore la basilique supérieure. Une étape montre aussi combien la dévotion à la Vierge au Cœur d'Or a dépassé les frontières de Beauraing.

Le chiffre huit n'a pas été choisi au hasard : huit rayons entourent le Cœur d'Or. Au fil des missions accomplies, les joueurs les font symboliquement rayonner. Comptez environ une heure et quart pour arriver au bout des « Secrets du Sanctuaire ». Le jeu peut se vivre individuellement ou en équipe et s'adresse aux jeunes comme aux adultes. Car les premiers essais ont réservé une surprise : les adultes aussi apprennent des choses ! Le jeu oblige à ouvrir les yeux, à chercher un détail et à s'interroger sur sa signification. C'est peut-être là toute la réussite de ces nouvelles propositions. Le jeu devient une porte d'entrée vers l'histoire du lieu et son message spirituel. On cherche, on rit, on se trompe parfois... et, presque sans s'en apercevoir, on découvre un peu mieux Beauraing et la Vierge au Cœur d'Or.

« Enquête à Beauraing » est déjà disponible. « Les secrets du Sanctuaire » le sera à partir de la mi-septembre. Les malles sont à retirer au point d'accueil du Sanctuaire, ouvert tous les jours de 9h30 à 17h. Le livret des animateurs peut être envoyé à l'avance.

Renseignements : contact@sanctuairedebeauraing.be

// CG

Formation à la conversation dans l'Esprit

« **L**e chemin de la synodalité est le chemin que Dieu attend de l'Église au troisième millénaire » annonçait le pape François en 2015, à l'occasion des 50 ans de l'institution du Synode des évêques.

Pour chercher un consensus qui fasse « brûler les cœurs », le Synode sur la synodalité a encouragé la pratique, à tous les niveaux de l'Église, de la « conversation dans l'Esprit ». Mais il faut y former les chrétiens... TOUS les chrétiens, et en priorité ceux qui sont en responsabilité pastorale, à l'écoute et au discernement. Cette formation est donc ouverte à toute personne désireuse d'apprendre à écouter l'Esprit qui s'exprime au cœur d'un groupe: laïcs, prêtres, religieuses et religieux, en groupe ou en individuel.

La pédagogie utilisée est interactive. Elle invite les participants à vivre eux-mêmes l'expérience qu'ils souhaitent faire vivre à d'autres. Elle accorde une large place à la prière, au partage, aux exemples tirés de la pratique, sans négliger les apports théoriques. Les moyens utilisés sont à la fois simples et rigoureux. Le cadre est proposé avec créativité et souplesse.

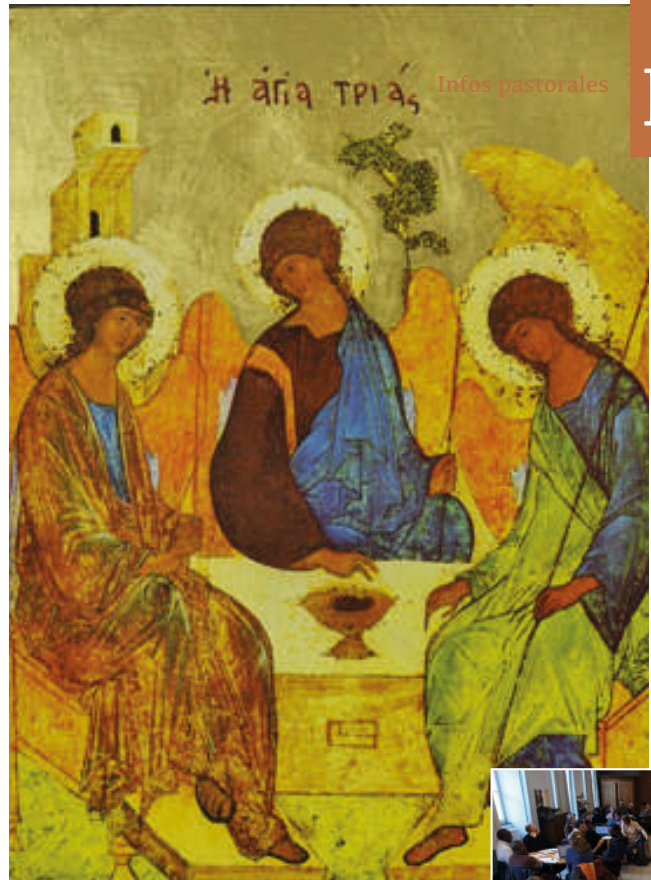
OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Aider les personnes à

- s'écouter avec respect
- oser parler avec franchise
- détecter l'action de l'Esprit Saint, esprit de communion et de vérité
- lutter contre ce qui s'oppose à Lui
- créer les conditions matérielles pour favoriser la confiance et le discernement

La formation initie à écouter l'Esprit dans la prière personnelle et en écoutant les autres. Elle aidera ainsi les groupes, équipes, communautés, à avancer sur un chemin synodal.

Le parcours propose des temps de découverte, de pratique, de relecture et d'approfondissement.



FORMATEURS ESDAC: Sr Marie-Françoise Assoignon, ssmn et P. Jean-Yves Grenet, sj



Esdac est une association ignatienne internationale au service de la communion et du discernement des groupes. Elle s'est développée en Belgique et dans d'autres pays à partir de 1995. Le don de communion prend sa source dans la Trinité dont l'Esprit travaille le monde. Esdac souhaite être au service de ce don.

Esdac s'inspire de la tradition des Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola, tout en étant attentif aux apports des sciences humaines et à la dynamique des groupes. (Site web: esdac.net)

MODALITÉS PRATIQUES

- Quand ? 4 jeudis après-midi, de 14h à 18h: **29 octobre, 5 et 19 novembre et 3 décembre 2026**
- Où ? Séminaire de Namur, Rue du Séminaire 11b, 5000 Namur
- Prix: 60€ pour les 4 jeudis. Demandez l'intervention de votre responsable (paroisse, UP, ...)
- Information et Inscription obligatoire: Avant le 15 octobre 2026

via Sœur Marie-Françoise Assoignon: marie-francoise.assoignon@diocesedenamur.be ou gsm et WhatsApp +32 471 95 76 17

// Sr Marie-Françoise Assoignon

Un « art de vivre » à l'école de saint Benoît

En janvier 2026, le « groupe RB à Htb » (Règle de Benoît à Hurtebise) a vu le jour ! Il s'agit de soirées mensuelles autour de la Règle de saint Benoît, un groupe de fraternité, d'échanges et de partages, pour se laisser questionner et inspirer dans sa vie quotidienne par les intuitions de Saint Benoît.

Après une prière introductive, nous écoutons un extrait de la Règle et quelques explications. S'ensuit alors un temps de partage, en simplicité, respect et liberté, durant lequel chacun peut s'exprimer selon son cheminement, sa recherche, sa quête de sens et de Vie.

La démarche prend place sur le site du Monastère d'Hurtebise (Saint-Hubert), en lien avec la Communauté des sœurs, dans son projet de vie fraternelle et de prière. La participation à un Office ou un séjour à la maison d'accueil peuvent s'articuler harmonieusement à la démarche.

Concrètement, le groupe peut être rejoint à n'importe quel moment, sans prérequis. Et si on manque une séance, un petit résumé des grandes lignes permet de ne pas perdre le fil...

La réunion peut être suivie sur place ou à distance (par l'intermédiaire d'un lien « teams »), même si la présence par intermittence s'avère avantageuse... En effet, pour goûter pleinement la dynamique du groupe, rien de tel que d'être sur place !

Pour favoriser la participation d'un plus grand nombre, nous alternons entre les mercredis ou les samedis, d'environ 20h40 (après l'Office des Complies) à 22h.

Les soirées sont animées par sœur Marie-Jean Noville, bénédictine d'Hurtebise.

Les prochaines dates : **mercredi 28 octobre, samedi 21 novembre, samedi 19 décembre 2026 ; mercredi 20 janvier, samedi 13 février, mercredi 17 mars, samedi 24 avril, mercredi 19 mai et samedi 12 juin 2027.**

Infos et inscription :
smjn.noville@gmail.com

Au plaisir de bâtir avec vous une fraternité autour de la Règle de Benoît !

Témoignage de Chantal :

« C'est un peu par hasard que j'ai découvert le groupe de lecture de la Règle de saint Benoît. Mais peut-on vraiment parler de hasard... ? »

Je ne savais rien de cette règle... Je connaissais à peine son auteur... Un peu intimidée au début, je ne faisais qu'une chose : écouter. Parfait... c'est ce que Benoît demande : « écoute et prête l'oreille de ton cœur ». Quelle magnifique invitation. Comment ne pas y répondre ?

Et puis Benoît le dit : il s'agit d'une « toute petite règle qui s'adresse à des débutants ».

C'est un apprentissage... pas après pas... en toute humilité.

J'ai découvert un groupe d'une grande bienveillance. Chacun vient avec son histoire, son ressenti.



Tout est partage. Tout est échange.

Sr Marie-Jean nous fait découvrir lors de chaque séance quelques versets avec beaucoup de pédagogie. Quel témoignage édifiant de la part d'une Prieure qui a placé la Règle au centre de sa vie ! Il y a aussi Véronique, la « gardienne du temps », qui rythme les tours de table et les interventions de chacun afin que nous puissions toutes et tous nous exprimer.

Grâce à elles, on se rend compte à quel point cette règle est actuelle.

Il ne s'agit pas d'un idéal inaccessible. C'est un chemin concret vers un développement spirituel... et un vivre ensemble. Ne dit-on pas que c'est notre relation aux autres qui détermine notre relation à Dieu ?

On en ressort avec un immense sentiment de paix intérieure. Un ancrage aussi à des valeurs profondes.

Je conseille à chacun de « plonger » dans la lecture de la Règle et de nous rejoindre « en vrai » ou en « virtuel » (pour celles et ceux qui ne peuvent être présents à Hurtebise).

Cette Règle, c'est une lumière, une de plus, qui me guide vers l'essentiel. Que cette lumière puisse être transmise à tous... »

Témoignage de Michel :

« Dans l'air d'Hurtebise, en ce début de soirée de printemps, les hirondelles chantent et dansent. En contrechant résonnent encore quelques notes du Salve Regina.

Nous nous retrouvons à l'écoute de l'enseignement de Benoît et lisons un passage du prologue de sa Règle : « Seigneur, qui habitera ta demeure ? Qui reposera sur ta montagne sainte ? ». Nous écoutons la réponse du psalmiste : « Ce sont ceux qui, craignant le Seigneur, glorifient le Seigneur qui agit en eux ».

Et j'écoute comment résonnent ces paroles au cœur de chacun, quel est le chant de l'autre, son champ d'émerveillement.

Quel est le chemin qui conduit à la montagne sainte du Seigneur ? Où se trouve Sa demeure où me reposer ? Quelle est cette montagne sainte ? cette demeure ? ce repos ?

... Oui, il est bon en ce début de soirée de printemps de se rencontrer à l'écoute de l'enseignement de Benoît et d'entendre le chant de sa parole résonner en chacun ».

Sr. Marie-Jean Noville,
bénédictine d'Hurtebise

« Ecoute... incline l'oreille de ton coeur... »



1 Une belle délégation de diacres s'est rassemblée à Hurtebise pour quatre jours de retraite. Soeur Marie-Raphaël l'a tenue en haleine avec une belle méditation sur Mt 11, 25-30.

2 Rentrée académique au Grand Séminaire Francophone de Belgique ce lundi 7 septembre. Après le mot d'introduction du recteur, l'abbé Joël Spronck, le professeur Dominique Lambert a proposé la leçon inaugurale: «L'espérance chrétienne à l'ère des technosciences». La messe de rentrée était présidée par Mgr Luc Terlinden.

3 Les 922 pèlerins du diocèse, sans oublier ceux du diocèse de Tournai, sont rassemblés à la grotte de Lourdes, lieu des apparitions, en 1858, de la Vierge Marie à Bernadette Soubirous, pour prier avec ferveur le chapelet.

4 La veille de son grand concert à l'Abbaye de Maredsous, qui allait réunir plus de 9000 personnes, Padre Guilherme était l'invité de Mgr Lejeusne et de son service jeunes (Sacrés Jeunes) pour un échange constructif avec la nouvelle génération !

5 Huit jours après l'Assomption de la Vierge Marie, le Sanctuaire de Beauraing a célébré la fête de notre Reine du Ciel dans une ambiance festive, familiale et pieuse, en présence de notre évêque Mgr Lejeusne, et de notre archevêque, Mgr Terlinden.

6 Belle célébration de l'Assomption à la grotte de Buisson (La Roche-en-Ardenne) avec un office chanté, une assemblée fervente et une belle homélie pleine de réflexion.



4



5



6

MOTS CROISÉS

par Odon Libert (paroissien de Leuze)

Les mots à trouver sont séparés par des / dans les définitions et par des crochets dans la grille.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTAL :

- Entre Philippiens et Thessaloniciens
- Gère le personnel/Ordre/Remplace la personne dont on parle
- Des mains pour une ordination
- Ville d'Autriche/Preuve de paiement
- Comme Thomas
- La première/Coule dans les Pyrénées/Nom du Christ (Ap 3.14)/Avec le vin
- Pardons des péchés
- Quart du sou romain/Pronom
- Ancienne capitale du Frioul/On la cherche parfois
- Attentes heureuses et confiantes

VERTICAL :

- Tribun de l'armée romaine
- Grand arbre/La Vierge Marie les défait
- Poète chinois/Perte de conscience/Adresse numérique
- Langue/Fleuve russe/Epreuve d'endurance/Bien sorti
- Localisée/Près de Coblenz/Transport en commun
- Séparés/Recueil
- Enseignement bruxellois de théologie/Faible débit/de Lenclos
- Prophète/Prénom/Signe nerveux
- Découvert/Immensités/Sélénium
- Peut être crânien ou du cœur/En fin de service

Réponses :
H 1 : Colossiens 2 : HR/ici/Celui 3 : Imposition 4 : Leoben/Reçu 5 : Incrédules 6 : A/OO/Amen/Eau 7 :
Rémissions 8 : Quadrant/Se 9 : Udine/Noise 10 : Espérances
V 1 : Chilliargue 2 : Orme/Noeuds 3 : LPO/Coma/JP 4 : OC/Ob/Raid/Né 5 : Size/Ems/RER 6 : Schindès/
Ana 7 : IET/Ru/Nihon 8 : Elie/Léo/Tic 9 : Nu/Océans/Se 10 : Sinus/Usées

Retraites, stages & conférences

À l'abbaye des Saints-Jean-et-Scholastique de Maredret

082 21 31 83 (9h30-11h)
welcome@abbaye-maredret.info
<https://www.accueil-abbaye-maredret.info/>

6/10 (10h-17h)

Stage d'enluminure

Venez apprendre l'art de l'enluminure de la main des Sœurs de Maredret, spécialistes dans l'enluminure.

10/10 (10h-16h30)

De la culture au Bien-être

De 10h-11h30: théorie & dégustation. De 14h-16h30: Pratique: tisanes au quotidien, herboristerie – plantes médicinales de Maredret + conférences et ateliers de transformation. Apprendre, expérimenter, partager: réaliser un pont entre tradition et innovation. Infos: Désiré Laza, Tél: 32 488 95 83 01.

31/10 (13h30-17h)

Atelier culinaire autour de l'alimentation d'Hildegarde de Bingen

L'alimentation de la joie qu'elle est-elle? Faire son pain rend joyeux, alors faisons-le! Puis parlons d'Hildegarde, des bienfaits de son alimentation, allons cueillir des orties pour les préparer. Avec: Sœur Fides et Carole Trembloy.

25/10 (10h-17h)

Découvrir la règle de Saint Benoît et la vie des sœurs de Maredret

Partage d'évangile, chanter la messe en grégorien et vivre sa foi. Avec la Communauté.

À l'abbaye de Cordemois (Bouillon)

Abbaye de Cordemois,
6830 Bouillon- 061 22 90 80
accueil.clairefontaine@gmail.com

2/10

Nuit d'adoration

Veille d'une heure ou plus dans la nuit ouverte à toute personne qui le souhaite même sans devoir loger! 061 22 90 80.

13/10

« Prier les Cantiques du Nouveau Testament »

L'hymne aux Philippiens Ph 2, 6-11 avec l'Abbé Bruno Hayet.

20/10

Ateliers d'Icônes

simone.theisen@skynet.com

Au Centre La Pairelle de Wépion

R. Marcel Lecomte, 25 – 5100 Wépion – secretariat@lapairelle.be
081 46 81 11

Du 2-4 /10 (18h15-17h)

Formation à l'accompagnement spirituel ignatien

P. Jean-Yves Grenet sj et Sr. Clara Pavanello rsa avec la participation de quelques intervenants extérieurs.

3/10 (9h15-17h)

« Contemplation ignatienne et écriture poétique : quand l'écriture devient prière »

Animation: P. Josy Birsens sj et Mari Sol Pérez Guevara, poète.

4/10 (9h30-16h30)

Journée « Marche et Prière »

Pouvoir marcher 3 à 4 heures (13-15km). Animation: P. Paul Malvaux sj.

Du 9-11/10 (18h15-17h)

Halte spirituelle pour les professionnels de la santé

Animation: P. Paul Malvaux sj.

10/10

Faire couple aujourd'hui : un défi.

Animation: Lucie Louis et Christine Hélin (ASBL Couples et Familles).

Du 10-11/10 (9h-17h00)

Dans le tourbillon de la vie

Animation: Bernadette et Baudouin van Derton et P. Denis Joassart sj.

Du 12-16/10 (9h15-17h)

La Parole et l'aquarelle

Animation: Dominique Bokor-Rocq, aquarelliste, et P. Eric Vollen sj.

Du 16-18/10 (18h-18h)

Le cœur du Père – Enfants et parents

Animation: P. Pierre Depelchin sj, Sr. Anne-Thérèse Piroux et une équipe.

17/10 (9h30-11h30)

Dans la vie courante, avec le soutien d'un groupe

Animation: P. Bruno Régent sj, Sr. Clara Pavanello rsa et une équipe.

17/10 (9h-17h)

Le jardin qui nous relie

Animation: P. Josy Birsens sj.



19 /10 (9h30-16h30)

Journée Oasis

Animation : P. Laurent Capart sj.

24/10 (9h30-17h)

Spirituels d'Orient : Poésie et contemplation

Animation : P. Jacques Scheuer sj.

Du 27/10-1/11 (18h15-17h)

Initiation à la spiritualité ignatienne

Animation : une équipe de La Pairelle.

Du 29-30 (18h-17h)

Reprendre souffle

Animation : P. Bernard Peeters et une équipe.

À l'Abbaye Notre-Dame d'Orval

Orval 1- B-6823 Villers-devant-Orval: accueil@orval.be - 061 31 10 60

Du 9 au 11/10 (16h)

Apprivoiser nos deuils

Un week-end ouvert à tous sur le thème *Apprivoiser nos deuils*, animé par le philosophe Jean-Michel Longneaux, professeur à l'Université de Namur et conseiller en éthique dans le monde de la santé. À travers différents exposés et des temps de questions-réponses, les participants seront invités à réfléchir à la finitude, à la solitude et à l'incertitude, trois dimensions essentielles de la condition humaine. La session cherchera à mieux comprendre comment traverser les pertes qui jalonnent l'existence et comment se libérer de

ce que l'on n'est plus pour accueillir ce que l'on est devenu. Intégré au rythme du monastère, ce week-end offrira également un temps de ressourcement, de silence et d'intériorité. Les participants pourront prendre part à la prière de la communauté, tandis que les repas seront vécus en silence, sur fond musical. Des frais d'animation de 30€ s'ajoutent au tarif de l'hébergement avec repas: 96€ en chambre classique sans sanitaires privatifs ou 120€ en chambre avec sanitaires privatifs.



BRIND

D'une terre gaumaise aux montagnes de Corée : le destin offert de Mère Thérèse de l'Enfant Jésus

Le 30 novembre 1950, dans une nuit glaciale aux frontières de la Mandchourie, s'éteint Mère Thérèse de l'Enfant Jésus, prieure du Carmel de Séoul, au terme d'un long chemin de souffrance, de dépouillement et de foi. Elle a 49 ans. Autour d'elle, le froid est mordant, la terre est gelée, et l'exil imposé par la guerre de Corée a déjà emporté nombre de compagnons de route. Rien, pourtant, ne semblait prédestiner la religieuse à un tel destin.

Irène Bastin naît le 5 juillet 1901 à Saint-Vincent, petit village niché au creux de la campagne gaumaise, non loin d'Orval, alors en ruines. Baptisée le jour même en l'église paroissiale, elle grandit dans une famille simple et laborieuse. Ses parents, Joseph Bastin et Marie Lallemand, tiennent un commerce d'épicerie et de corderie. Sa vie s'écoule, tranquille, entre la maison, l'église, l'école, et, un peu à l'écart du village, le sanctuaire de Notre-Dame du Chenois.

L'irruption de la Première Guerre mondiale et l'occupation qui s'ensuit bouleverse la vie dans la région et le pays. La chapelle du Chenois se voit flanquée d'un cimetière militaire allemand, où les habitants du village doivent aider à inhumer les soldats. Les violences et la peur s'installent. Très vite, la famille Bastin s'engage avec d'autres villageois et le curé de Saint-Vincent dans la résistance, au sein du réseau d'espionnage « La Dame blanche ». Irène, encore adolescente, y est chargée de recopier de manière lisible les rapports d'observation avant leur cryptage. Tous se retrouvent à la chapelle du Chenois, dans la prière, avant les missions importantes et les adieux.

Lorsque début 1918 sont arrêtés plusieurs membres du réseau, dont les parents d'Irène, elle entreprend avec son amie Marie-Thérèse un périple clandestin jusqu'à Liège pour les retrouver à la prison Saint-Léonard. Elles n'arrivent pas à obtenir les cartes d'identité obligatoires ? Qu'à cela ne tienne, elles voyageront en fraude. À 18 et 17 ans, revenues aux robes courtes de fillettes, cheveux aux vent, elles affrontent tranquillement toutes les patrouilles, tous les contrôles, de Saint-Vincent à Liège, à pied, en train, en tram : "Ausweiss !" . Elles ne font pas leur âge : "Avant 15 ans, il n'en faut pas" répondent-elles avec assurance. On les laisse passer ... Elles n'obtiendront cependant pas de visite. Immense déception. Mais, renforcées dans leurs convictions, Marie-Thérèse et Irène s'engagent comme agents du service de renseignements anglais. Elles prêtent serment, et prennent le nom de code de Marthe et Madeleine Vailly. De retour en Gaume, elles font de la prison, à leur tour, pendant quelques semaines avant de se remettre aux tâches d'observation des mouvements allemands. Irène n'a pas encore 18 ans. Pour ces faits de guerre, elle recevra plus tard la Croix de Guerre belge et la décoration de Chevalier de l'Ordre britannique. Une reconnaissance exceptionnelle... pour une jeune femme qui choisira pourtant une tout autre voie.

Dans le courant de l'année 1919, Irène demande à être admise au Carmel Saint-Joseph de Virton. Le 11 février 1920, jour de la fête de Notre-Dame de Lourdes, elle prend l'habit de novice. Un an plus tard, elle prononce ses vœux simples temporaires. Et au petit matin du 14 février 1924,



HISTOIRE

en la fête de Saint Valentin, c'est pour elle le moment décisif des vœux perpétuels.

Irène, devenue Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus, passe une vingtaine d'années à Virton, avant de demander à partir pour une nouvelle fondation, en Asie. Elle se rendra en 1940, en Corée, où le premier Carmel a été fondé un an avant... et se retrouve clouée au lit par une longue maladie. Il faudra cinq ans pour que «guérie dans son corps et l'âme burinée par cette dure souffrance», elle puisse reprendre la vie communautaire. En 1949, les élections désignent Soeur Thérèse comme Prieure. Le 25 mars 1950, les carmélites fêtent le dixième anniversaire de leur fondation. Les vocations affluent... on envisage la fondation d'un second carmel.

Mais l'histoire bascule à nouveau. Le 25 juin, la guerre de Corée éclate. Séoul est bombardée. Le 27 juin, les carmélites européennes se voient proposer une évacuation d'urgence par le dernier avion vers Tokyo. Les sœurs belges refusent de quitter le pays si leurs consœurs coréennes ne peuvent être transférées aussi en lieu sûr. Les postulantes sont renvoyées dans leurs familles, les autres religieuses sont cachées dans des foyers chrétiens. Ce choix scelle leur destin. Commence une vague de déportations vers le Nord des sud-Coréens «opposants au régime» communiste. Le 5 juillet 1950, les Carmélites sont emprisonnées à Séoul. Elles endurent la faim, la soif, et la torture psychologique : on leur fait croire que les postulantes vont être exécutées, et qu'ensuite elles vont elles-mêmes être mises à mort après d'atroces mutilations. Rien de tout cela n'arrive. Le 19 juillet, les déportés entament un exode de plusieurs mois vers le Nord. Un véritable calvaire, au long des déplacements successifs à pied, en char à boeufs, en camion, en train.

La chaleur est accablante, le ravitaillement aléatoire, les logements misérables. Ils endurent les supplices de la faim, du froid glacial, de la dysenterie, de la vermine, des pneumonies et autres maladies. Il faut marcher ou mourir. Les soldats, religieuses, prêtres tombent épuisés, les uns après les autres. C'est là que s'achève le chemin des deux premières prieures du Carmel de Séoul. Mère Marie-Mechtilde s'éteint le 18 novembre, à 61 ans. Mère Thérèse de l'Enfant Jésus (Irène Bastin) rend l'âme dans la nuit du 30 novembre. Elle a 49 ans. Par une température avoisinant les -20°, on creuse pour elles, tant bien que mal, à la pioche et à la pelle, des fosses peu profondes dans la dure terre gelée.

En 2022 l'église catholique de Corée a déposé au Vatican, un dossier pour la béatification de 80 catholiques persécutés pour leur foi en Corée du Sud. En font partie Mère Thérèse de l'Enfant Jésus (Irène Bastin), professeure du Carmel de Virton. Ainsi que Mère Marie-Mechtilde (dans le monde Godelieve Devriese), fondatrice du carmel de Séoul, brugeoise. Après la fin de la guerre de Corée, un cénotaphe sera érigé à Séoul, pour les deux premières prieures du Carmel. Elles reposeront à jamais en Corée du Nord, dont la frontière reste l'une des plus hermétiques au monde.

À aucun moment, les épreuves physiques et morales n'ont entamé la foi et l'esprit de fraternité entre les carmélites, leurs frères prêtres, et leurs compagnons dans l'exil.

// Anne-Marie Lanotte

Thibaud Degand, la joie de la rencontre



Depuis quatre mois, Thibaud Degand est le secrétaire personnel de l'évêque. Derrière ce titre un peu officiel se cache une mission profondément humaine : il est souvent le premier visage ou la première voix que l'on rencontre lorsque l'on cherche à joindre l'évêque. Accueillir, écouter, transmettre, mais aussi parfois devoir dire non... Un rôle qui semble fait pour cet amoureux des rencontres, au parcours étonnamment riche, et qui voit aujourd'hui sa place au diocèse comme un cadeau.

Difficile de faire entrer Thibaud Degand dans une seule case. Lui-même se décrit volontiers comme un « couteau suisse ». Il faut dire que son parcours ne manque ni de détours ni de changements de décor. Baptisé à Vedrin. Première communion à Gembloux, confirmation à La Berlière, près de Tournai, études à Louvain-la-Neuve. À Taizé, où il participe notamment aux rencontres internationales, quelque chose de plus profond se produit. En 1993, au milieu de jeunes venus de partout, il fait une rencontre d'un autre ordre : celle du Christ. La foi reçue dans sa famille devient plus personnelle. Les abbayes cisterciennes, notamment celles de Scourmont et Rochefort l'accueillent pour préparer ses sessions. La vie monastique l'attire même un temps. Mais une autre soif l'habite déjà : celle de découvrir le vaste monde et les autres.

La soif de la rencontre

Avec ses parents d'abord, puis entre jeunes et bientôt seul, il voyage beaucoup : Europe de l'Ouest en Est, Afrique du Nord et de l'Ouest et l'Asie-Pacifique ... Souvent en stop, toujours curieux des cultures, des religions et surtout des personnes rencontrées en chemin. « Ce qui m'anime, ce sont les rencontres, vivre de cœur à cœur. » À une époque, il s'imaginer vivre en solitaire, avec son appareil photo, au gré des routes et des rencontres. Il s'entraîne alors pour une nouvelle aventure : rejoindre Vancouver puis descendre jusqu'en Patagonie à vélo.

Comme les voyages, le sport va trouver toute sa place dans ce cadre. Thibaud aime l'effort, mais surtout l'esprit d'équipe, le dépassement et les liens qui se créent ; l'inconnu, le mouvement, « tout ce qui vient bousculer ma normalité » résume-t-il. Mais une rencontre va changer tous ses plans. Dans une salle de sport, il fait

la connaissance de sa future épouse. Thibaud ne partira pas en Patagonie ; elle ne retournera pas vivre dans son pays. Ils ne se quitteront plus et auront deux enfants, aujourd'hui âgés de 16 et 15 ans.

Une foi faite de petits pas

La vie professionnelle de Thibaud connaîtra elle aussi bien des détours : le tourisme, l'hôtellerie, l'informatique, le milieu bancaire international, puis la vente de matériel informatique reconditionné aux écoles. Il se forme encore comme business analyst et data analyst. Mais malgré toutes ces expériences, il sent qu'il n'est pas pleinement « nourri ». Sa relation à Dieu, elle, continue de grandir. Des années après Taizé, un pèlerinage en 1999 à Medjugorje avec son père marque une nouvelle étape. Il y vit une expérience de réconciliation qui le bouleverse : « J'ai ressenti comme une douche d'amour, si douce et libératrice. » « C'est la Vierge qui m'a appris à rencontrer le Seigneur », confie-t-il. Son chemin de foi est fait de moments forts mais surtout de petits pas. « Le Seigneur nous laisse le temps et la liberté de l'accueillir. Il nous aime tellement... » La conversion fulgurante d'un de ses frères à Lourdes vient encore réveiller en lui « l'impossible de Dieu ». Puis, au *Congrès Mission*, son désir de s'engager davantage grandit encore. Peu à peu, une évidence s'impose : « J'ai réalisé que seul le Christ pouvait remplir ce vide. »

Après neuf mois de recherche et de reconversion professionnelle, deux possibilités se présentent presque simultanément à lui : un poste de chargé de clientèle dans la business intelligence, domaine qu'il connaît bien, et celui de secrétaire personnel de l'évêque. Les deux réponses positives arrivent le même lundi à une heure d'intervalle. Thibaud sourit encore de cette



« belle pirouette » du Seigneur : « Il me laisse là encore la liberté de le suivre. D'un côté, un univers familial et rassurant ; de l'autre, l'inconnu et le service de l'Église ». Il choisit le Diocèse. Quatre mois plus tard, il dit s'y sentir « comme un poisson dans l'eau ». Ses expériences si diverses prennent soudain une nouvelle cohérence. Organisation, informatique, analyse, contacts humains, capacité d'adaptation : le « couteau suisse » peut utiliser un peu de tout ce qu'il a appris. « C'est un cadeau, une grâce du Seigneur de pouvoir vivre cette mission au sein de l'Église. »

Être le meilleur relais

Être secrétaire personnel, c'est aussi être la porte d'entrée de l'évêque. Thibaud est souvent le premier interlocuteur. Et derrière chaque demande, il y a quelqu'un qui a besoin d'être accueilli et entendu. La difficulté ? Devoir dire non. « On ne se rend pas compte à quel point l'évêque est sollicité. Chaque demande est urgente, pertinente et légitime pour celui qui la formule. Mais les heures ne s'ajoutent pas aux journées ! Servir un évêque comme

secrétaire personnel, c'est mettre ordre, clarté et paix autour de lui, protéger son temps et fluidifier les relations pour rendre sa mission pastorale pleinement possible. C'est apprendre à décider quoi remonter, quoi filtrer, quoi temporiser, quoi déléguer, quoi protéger : organiser, confirmer et ajuster le planning de l'évêque selon les priorités et imprévus. Cette mission demande une discrétion absolue et un sens de la confidentialité. Thibaud veut en être « le meilleur relais », dans le respect et la complémentarité, tout en veillant à ce que la personne qui s'adresse au diocèse se sente accueillie. Une mission qui rejoint finalement ce qui traverse toute sa vie : la rencontre. « J'aime transmettre ce feu, cette lumière aux gens, ranimer les flammes qui se sont éteintes chez les autres. » Après tant de voyages et de reconversions, sa nouvelle aventure se déroule au cœur du diocèse.

// Christine Gosselin



Julie Jacob
service communi-
cation du Diocèse

notre guide



À quelques pas de Saint-Léger, en Gaume, un chemin s'enfonce sous les arbres. Quatorze stations de pierre conduisent à une petite chapelle blottie dans la forêt : Notre-Dame du Refuge de Wachet. Depuis près de cinq siècles, ermites, pèlerins et habitants y ont laissé leur empreinte.

« Il faut arriver à Wachet doucement pour vraiment comprendre le lieu », sourit Julie Jacob, tandis que nous nous engageons sur le chemin forestier. Julie, nous fait visiter ce refuge dont elle est voisine et dans lequel elle se rend régulièrement... À mesure que l'on s'éloigne de Saint-Léger, la forêt se referme et le silence s'installe. Bientôt apparaissent, espacées sous les arbres, d'imposantes stations en pierre : « Le chemin de croix de Wachet. Il nous prépare à arriver à la chapelle. »

Quatorze sentinelles de pierre

Celui que nous empruntons n'est pourtant pas le premier. Un chemin de croix en bois avait été béni dès 1842. À la fin du XIXe siècle, il fut remplacé par les quatorze stations monumentales que nous découvrons aujourd'hui, façonnées par des tailleurs et sculpteurs de pierre de Saint-Léger, notamment les familles Depienne et Deveaux. Chaque station fut financée par un bienfaiteur ou une famille.

« Les noms des donateurs se trouvent à l'arrière des stations explique Julie. Ils rappellent que Wachet est aussi l'histoire de l'attachement de tout un village à ce lieu. »

Au bout du chemin apparaît enfin la chapelle, avec son petit clocher, entourée de verdure. Rien de monumental. C'est précisément ce qui fait son charme.

Avant la chapelle, les ermites

« L'histoire de Wachet commence en réalité bien avant la construction de la chapelle que nous avons devant nous », poursuit Julie. La présence d'un ermitage est attestée dès 1559, et elle pourrait être antérieure. À partir de 1668, les ermites disposent de deux pièces à l'arrière de la chapelle. Leur vie y est simple, mais pas coupée du village. Ils vivent des produits de leur jardin et des aumônes, peuvent ramasser du bois mort pour se chauffer et dépendent du curé et du doyen. Plus étonnant : les ermites de Wachet sont désignés par les habitants de Saint-Léger réunis en assemblée.

Cette vie se poursuit jusqu'en 1783, lorsque l'empereur Joseph II ordonne la suppression des ermitages. Certains ermites gagnent alors des monastères, notamment Orval.

1678, une date dans la pierre

La date correspond à la bénédiction de la chapelle actuelle. Sa construction avait probablement commencé plusieurs années auparavant, dans une région alors durement éprouvée par les guerres et les épidémies. Sur la façade, un Christ en croix rappelle aussi l'un des anciens noms du lieu : la « chapelle du grand Christ ». Le crucifix original en bois, probablement du XVIIIe siècle, était devenu trop fragile pour rester exposé aux intempéries. Il a été remplacé à la fin des années 1980.

Après les imposantes stations du chemin de croix, l'intérieur de l'ermitage surprend par sa simplicité. Une nef de dimension modeste, quelques vitraux, une petite grotte de Lourdes... Tout ici invite davantage au recueillement qu'à la démonstration. Les vitraux évoquent notamment la Vierge, une Pietà ou encore Notre-Dame de Beauraing. Mais



l'ancien ermitage nous permet surtout d'imaginer ceux qui vécurent ici. Un inventaire de 1779 nous fait presque entrer chez eux. Dans la cuisine: une table, une chaise, un seau, quelques ustensiles, une hache, une serpe et une bêche. Dans l'autre pièce: un lit de chêne fermé par deux portes, une table et deux armoires encastrées dans le mur. Dehors, l'ermite cultivait son jardin. En 1800, celui-ci mesurait environ 50 pieds sur 50 et était entouré de haies vives. « Quand on connaît ces détails, on imagine autrement la vie qui se déroulait ici: cultiver son jardin, préparer le feu, accueillir quelqu'un... et revenir à la prière. » L'ancien ermitage a changé au fil des siècles.

En 1944, la commune transforme notamment une chambre en sacristie. Mais le lieu conserve quelque chose de cette proximité entre habiter et prier.

Une dévotion qui reste bien vivante

Car si les ermites ont disparu, la prière, elle, n'a jamais vraiment quitté Wachet. La dévotion à Notre-Dame est attestée dès la première moitié du XVII^e siècle. En 1668, des habitants des environs viennent déjà invoquer ici Notre-Dame du Refuge. Plus tard, la chapelle accueille des reliques de la Sainte-Croix, de saint Donat et de saint André. Mais pendant notre visite, nul besoin de remonter trois siècles en arrière pour comprendre ce que représente encore Wachet.

La porte s'ouvre. Un habitant du village entre tranquillement et vient allumer un cierge. Nous échangeons quelques mots avec lui. Il part en vacances le lendemain et nous explique qu'avant chacun de ses voyages, il vient toujours ici faire brûler une bougie.

Un geste tout simple, répété au fil des départs

« C'est cela aussi, Wachet, souligne Julie. On peut raconter son histoire et admirer son patrimoine, mais

c'est toujours un lieu où les gens viennent déposer quelque chose de leur vie. »

Wachet, toujours vivant

Le lieu a pourtant bien failli disparaître. Après la Révolution française, la chapelle est vendue comme bien national puis partagée entre plusieurs propriétaires. Elle se dégrade. Des restaurations successives, en 1838, 1950 puis 1979, la sauvent. En 1981, un incendie endommage encore le chœur et la sacristie. Chaque fois, Wachet renaît. En 1992, l'ensemble formé par la chapelle, l'ermitage, le chemin de croix et les terrains boisés qui l'entourent est finalement classé.

Mais la plus belle preuve de sa vitalité est peut-être ailleurs. Chaque 15 août, la tradition rassemble encore les fidèles autour de Notre-Dame du Refuge. La chronique locale témoigne de l'ancienneté de cette dévotion et rappelle les célébrations, processions et prières qui ont rythmé la vie de Wachet. « C'est peut-être cela qui est beau ici, conclut Julie: on vient visiter un patrimoine et on découvre un lieu qui vit encore. »

A voir à proximité

Ne quittez pas Saint-Léger trop vite ! À quelques pas de Wachet, le village conserve d'autres témoins de son histoire: anciens lavoirs et fontaines, vestiges du Fourneau David, dont l'activité sidérurgique est attestée dès 1602, ou encore une étonnante source pétrifiante. Pour les amoureux de nature, les chemins conduisent également vers la vallée de la Rouge-Eau et le lac de Conchibois. Autant de petits détours qui permettent de prolonger la découverte de cette Gaume où patrimoine et forêt sont intimement liés.

// Christine Gosselin



Bibliquement vôtre

Sr. Anne Lécu veut nous transmettre le goût de la lecture de la Bible : une véritable initiation donnant des clés pour se laisser habiter par la Parole, par Celui en qui la Parole s'accomplit. Jésus est la vie des Écritures et son histoire est ainsi aussi notre histoire. Les récits que nous offrent à lire la Bible, histoires de haine et d'amour, de guerre et de paix, de désenchantement et d'émerveillement sont aussi nos histoires dans une variété de styles, d'ambiances, de rencontres. S'initier à cette lecture demande de s'y plonger pour en connaître le goût en se laissant interroger par une question essentielle. « Comprends-tu ce que tu lis ? » Comme à l'Éthiopien des Actes des Apôtres, à qui il faut un guide, le sens de l'histoire qui concerne Jésus peut s'éclairer. S'y ouvre plus que l'intellect ou les émotions : la Parole est performative, elle change la vie. Il appelle à servir la vie dans la vie des autres. Comme et avec Jésus-Christ.

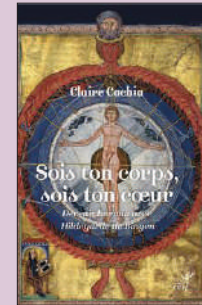
Anne Lécu, *Bibliquement vôtre. Le rouleau de l'apprentissage*, Cerf, Paris, 2026, 146 p.



Je ne suis pas un algorithme

La liberté ne serait-elle qu'un leurre alors que notre attention est confisquée par les outils que la technologie met à notre disposition. Mais ne sont-ils que des outils, ces smartphones, consultés plus que de raison ? La logique de la consommation va jusqu'au plus profond de notre conscience d'être au monde menacée par des algorithmes qui s'immiscent dans notre quotidien. Nicolas Hazard est un homme de terrain, il s'appuie aussi sur nombre d'expériences qui éclairent des habitudes autour des écrans qui peuvent devenir des servitudes. Le terrain miné de la liberté à l'heure du numérique, il l'ouvre aux questions existentielles. Il s'agit de comparer les satisfactions lors des requêtes vers lesquelles nous poussent les algorithmes aux réponses que nous cherchons pour le sens de notre vie. Au vide de sens que ne mesure plus l'individu pris par un tourbillon d'interactions, il est précieux de répondre par des choix où l'humain et le durable deviennent garants de ce qui est porteur pour la société.

Nicolas Hazard, *Je ne suis pas un algorithme. Trouver du sens à l'ère de l'intelligence artificielle*, préface de Frédéric Lenoir, Flammarion, Paris, 2026, 192 p.



Sois ton corps, sois ton cœur

Devant le foisonnement des images et des concepts que fait découvrir la lecture des œuvres d'Hildegarde de Bingen, on a du mal à trouver un fil conducteur d'autant que l'engouement pour Hildegarde passe souvent pour des sujets comme la médecine naturelle ou la diététique. C'est pourtant l'histoire du salut qui peut le mieux éclairer sa pensée profondément mystique et théologique. Ce qu'Hildegarde nous livre par ses visions puise à la lecture de la Bible et en donne un modèle d'explication. Elle éclaire le sens de l'exégèse : son expérience visionnaire rejoint la lecture allégorique des Écritures si importante dans la culture monastique médiévale. Les images que nous proposent ses visions sont la continuité du monde de l'Écriture. Leur explication s'ouvre aussi à une anthropologie où se révèle la vocation de l'homme, vocation qui mesure le destin de l'humanité depuis le début jusqu'à son accomplissement, et cela sans en négliger la résonance cosmique.

Claire CACHIA, *Sois ton corps, sois ton cœur. Devenir humain avec Hildegarde de Bingen*, Cerf, 2026, 408 p.

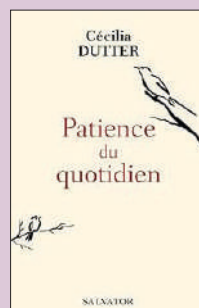
Les livres présentés dans cette rubrique sont en vente dans les deux CDD du diocèse :



Relire Teilhard après Laudato Si'

La pensée de Teilhard de Chardin est celle d'un visionnaire. Le monde qu'il a connu jeune a changé durant sa vie : des publications faites après la guerre le traduisent. On peut comparer ce changement avec ce qui se montre dans Laudato Si, avec ce que la prise de conscience de la crise écologique a éveillée. L'écologie intégrale parle du lien fondamental qui nous unit tous au sein d'une création dont nous sommes un des produits les plus singuliers. Elle parle aussi de la dynamique des systèmes complexes qui rejoint la « marche de l'univers » et les questions qu'elle a toujours lancées à l'humanité. Laudato Si se veut ainsi un fil conducteur pour la lecture de l'œuvre de Teilhard, en particulier du texte commenté ici sur les singularités de l'espèce humaine. Une lecture interpellante, provocante, de textes qui ont quelque chose de prophétique.

Jacques PRINTZ, Relire Teilhard après Laudato Si. Les singularités de l'espèce humaine et autres textes commentés, préface de Thierry Magnin, Saint Léger Editions, 2026, 318 p.



Patience du quotidien

Efficaces, ces moyens dont on dispose pour franchir rapidement les distances, fascinants, ces développements technologiques qui donnent immédiatement une réponse à de nombreuses questions. Mais ne serait-il pas plus difficile alors de respecter que les trajectoires de nos vies ne sont pas si simples, que découvrir un autre que soi demande du temps, qu'il y a un art de la rencontre à cultiver pour préserver nos échanges de nos préjugés ? Le quotidien peut regorger de multiples préoccupations dans une hyperactivité pas assez avouée. La patience peut nous en guérir, elle fait changer de cap et transforme la vie, elle en fait découvrir des richesses cachées. Ce recueil comprend des billets publiés dans l'hebdomadaire La Vie et d'autres inédits. Leur lecture sera une invitation à prendre le temps, à être fidèle dans une attention à la profondeur des choses même si elles sont quotidiennes, à préférer la douce Présence de Dieu à la course derrière tout ce qui est censé combler nos vides.

Cécilia DUTIER, Patience du quotidien, Salvator, Paris, 2022, 121 p.



L'Ancien Testament expliqué à ceux qui n'y comprennent rien ou presque

Tout livre est un monde et une invitation à l'aventure. Ceci est vrai en particulier pour les livres bibliques qui constituent l'Ancien Testament. On n'a pas fini de faire des découvertes dans cette bibliothèque. Mais on n'a peut-être pas encore vraiment commencé, par peur de s'y lancer, par crainte de ne pas comprendre grand-chose. Jean-Louis Ska nous fait dépasser la lecture pragmatique de morceaux choisis. S'intéresser au contexte est déjà une étape pour aller plus loin. D'autres étapes ouvrent le sens : faire parler la mise en évidence d'Israël et de son identité comme peuple de l'alliance, être sensible à l'importance de Jérusalem et du temple, respecter la place primordiale de la Torah. Peut-être nouer-t-on, en fouillant dans ces « archives de la bibliothèque nationale d'Israël », une amitié avec ces livres qui en ouvre le sens ?

Jean-Louis SKA, L'Ancien Testament expliqué à ceux qui n'y comprennent rien ou presque, Bayard Religion, traduit de l'italien par Jean-Pierre Prévost, Paris, réédition 2026, 254 p.

MISE À JOUR DES ASBL

1. Pourquoi rédiger et mettre à jour les statuts de notre ASBL paroissiale ?

Beaucoup de bénévoles s'engagent dans une œuvre paroissiale par foi et par dévouement, sans toujours mesurer le rôle discret mais essentiel que jouent les statuts. Pourtant, ce document est le socle qui protège à la fois les personnes, les biens et la mission pastorale. Prendre le temps de bien le rédiger, puis de le tenir à jour, n'est pas une formalité administrative parmi d'autres : c'est un geste de responsabilité envers ceux qui nous ont précédés et ceux qui prendront la suite. Bien rédigés, les statuts constituent également une boîte à outils à disposition des bénévoles, boîte qui contient les principales règles du jeu avec lesquelles ils devront composer pour la gestion et le développement de leurs activités.

Une protection concrète pour les bénévoles

Une association de fait, même animée des meilleures intentions, expose ses membres à des risques réels : responsabilité personnelle en cas de litige, biens mal protégés, gestion informelle difficile à justifier auprès d'une banque ou d'une assurance. L'ASBL, elle, dispose d'une personnalité juridique propre. Son patrimoine est distinct de celui des bénévoles, sa gouvernance est encadrée par le Code des sociétés et des associations (CSA), et ses décisions importantes sont prises collégialement. Les statuts sont l'acte fondateur qui rend cette protection effective : sans eux, ou avec des statuts dépassés, la sécurité juridique de toute l'équipe s'amenuise.

Ce que l'on retrouve dans de bons statuts

Des statuts complets et clairs précisent, entre autres :

- la dénomination, le siège, les activités, et le but de l'association, en lien avec sa mission ecclésiale ;
- les conditions d'admission, de démission et d'exclusion des membres, ainsi que la tenue d'un registre des membres, les modalités qui encadrent les admissions, démissions et exclusions pour assurer la sécurité juridique ;
- les pouvoirs et le fonctionnement de l'Assemblée générale (convocations, quorums, compétences, majorités selon le type de décision) ;
- la composition et les compétences de l'Organe d'administration, la répartition des rôles (président, secrétaire, trésorier), les pouvoirs, les modalités d'organisation des réunions et des prises de décisions, la représentation de l'association à l'égard des tiers, et les règles en cas de conflit d'intérêt ;
- les modalités de gestion financière (exercice social, comptes

annuels, vérificateurs) ;

- les règles de dissolution et d'affectation de l'actif net.

Chacun de ces points balise le quotidien de l'association et évite bien des malentendus le jour où une décision difficile doit être prise.

Pourquoi les mettre à jour régulièrement

Les statuts ne sont pas figés. Le CSA, entré en vigueur en 2019, a profondément modifié les règles applicables aux ASBL : quorums, majorités, registre des membres, responsabilités des administrateurs. Des statuts rédigés avant cette réforme - ou jamais révisés depuis - peuvent contenir des dispositions devenues inapplicables, voire risquées en cas de litige. Une mise à jour régulière permet aussi de refléter la réalité de l'association : changement d'administrateurs, évolution du nombre de membres, adaptation du but désintéressé à de nouveaux projets paroissiaux. Toute modification doit en outre être publiée au Moniteur belge dans les 30 jours, ce qui suppose des statuts toujours fidèles à la situation réelle.

L'importance du regard ecclésial

Une ASBL des œuvres paroissiales n'est pas une association comme les autres : elle agit au nom de la communauté chrétienne et reste en lien étroit avec l'autorité diocésaine. C'est pourquoi de bons statuts prévoient que certaines décisions majeures - modification des statuts, dissolution, actions en justice, aliénations de biens dépassant 12.500€, acceptation de libéralités - requièrent l'accord écrit préalable de l'Évêque. Le doyen ou le curé y figure également comme membres, sur présentation de l'autorité diocésaine, garantissant que la dimension pastorale reste présente au cœur même de la gouvernance. Inclure ce point de vue ecclésial dans les statuts n'est donc pas une contrainte supplémentaire : c'est la garantie que la gestion administrative reste fidèle à la mission spirituelle qu'elle sert.

En somme, des statuts bien rédigés et régulièrement actualisés sont un outil de confiance : ils sécurisent l'engagement des bénévoles, clarifient le fonctionnement de l'association et inscrivent son action dans la continuité de la vie de l'Église locale.

2. Registre UBO et règlement d'ordre intérieur : deux compléments indispensables aux statuts

Les statuts posent le cadre général de notre ASBL paroissiale, mais deux autres documents viennent compléter ce cadre au quotidien : le registre UBO, qui découle directement des statuts,

et le règlement d'ordre intérieur (ROI), qui en précise l'application pratique. Comprendre leur rôle aide chaque bénévole à mieux saisir pourquoi certaines démarches administratives, parfois perçues comme fastidieuses, sont en réalité au service de la confiance et de la bonne marche de l'association.

Le registre UBO : le prolongement obligatoire des statuts

UBO signifie « Ultimate Beneficial Owner », c'est-à-dire bénéficiaire effectif. Il s'agit d'une base de données tenue par le SPF Finances, qui recense les personnes physiques exerçant un contrôle réel sur une ASBL - dans notre cas, principalement les administrateurs désignés par les statuts et nommés par l'Assemblée générale.

Le lien avec les statuts est direct : chaque fois que l'Assemblée générale nomme, renouvelle ou révoque un administrateur - une décision encadrée par les statuts -, cette information doit aussi être actualisée dans le registre UBO, dans les 30 jours suivant le changement. Une confirmation annuelle est en outre exigée, même en l'absence de changement. Ce n'est donc pas une démarche isolée : c'est la suite logique, côté fiscal et administratif, de ce que les statuts organisent côté gouvernance. Négliger cette mise à jour expose l'association à des amendes et, dans les cas les plus graves, à un risque de radiation administrative - une conséquence évidemment regrettable pour une œuvre paroissiale qui ne demande qu'à servir sa communauté dans la durée.

Concrètement, à chaque Assemblée générale qui modifie la composition de l'Organe d'administration, il est utile de prévoir, en parallèle de la publication au Moniteur belge, la mise à jour du registre UBO. Les deux démarches se complètent et garantissent ensemble la transparence de l'association.

Le règlement d'ordre intérieur : la souplesse au service du concret

Si les statuts fixent les grands principes - et que leur modification suit une procédure exigeante (accord de l'Évêque, majorités qualifiées, publication au Moniteur belge) -, le règlement d'ordre intérieur permet d'organiser le fonctionnement quotidien sans devoir alourdir cette procédure à chaque ajustement pratique.

Le ROI est établi par l'Organe d'administration et peut, selon les statuts, être adopté plus simplement que ces derniers. Il vient préciser, par exemple :

- la répartition concrète des tâches entre administrateurs ;
- les modalités pratiques de fonctionnement des réunions ;
- une procédure de règlement des conflits entre les admi-

nistrateurs ;

- la clé de répartition des charges entre les différentes œuvres paroissiales d'un même doyenné.
- le déroulement d'une assemblée générale ;

Ce que le ROI apporte, c'est donc une souplesse précieuse : il permet d'adapter rapidement l'organisation interne à la réalité du terrain, sans attendre une Assemblée générale extraordinaire ni solliciter systématiquement l'accord épiscopal. Il offre aussi un cadre écrit et partagé, qui évite les malentendus entre bénévoles sur « qui fait quoi » et selon quelles règles - un repère rassurant, surtout lors de l'arrivée de nouveaux administrateurs.

Deux outils, une même logique de confiance

Le registre UBO protège la transparence de l'association vis-à-vis des autorités ; le règlement d'ordre intérieur protège la clarté de son fonctionnement vis-à-vis de ses propres membres. Ensemble avec les statuts, ils forment un triptyque cohérent : les statuts définissent le cadre solennel, le ROI l'organise concrètement, et le registre UBO en assure la traçabilité légale. Prendre soin de ces trois documents, c'est offrir à chaque bénévole un cadre clair, sécurisant et fidèle à la mission que notre Église nous confie.

3. Comment fonctionne une ASBL paroissiale, et comment la créer ?

Derrière les sigles « ASBL », « AG » ou « OA » se cache une organisation simple une fois qu'on en comprend la logique. Cet article propose un parcours pas à pas : pourquoi créer une ASBL, dans quel ordre, et quel rôle joue chacun de ses organes.

Pourquoi créer une ASBL plutôt que rester une association de fait ?

Une association de fait fonctionne souvent de manière informelle : pas de statuts publiés, pas d'organes formels, et surtout, une responsabilité qui peut retomber personnellement sur les bénévoles en cas de problème. L'ASBL change la donne : elle possède une personnalité juridique propre, un patrimoine distinct de celui de ses membres, et une gouvernance encadrée par le Code des sociétés et des associations (CSA). Concrètement, cela veut dire que les biens de la paroisse sont mieux protégés, que la responsabilité des bénévoles est mieux encadrée, et que l'association inspire davantage confiance aux banques, assurances et pouvoirs publics. Ce n'est donc pas une formalité de plus : c'est une vraie protection, pour les personnes comme pour le patrimoine de l'Église.

Dans quel ordre se met en place une ASBL ?

1. Réunir les membres fondateurs. Ce sont eux qui rédigent et signent les statuts. Le curé en fait partie d'office. Ils de-

viennent automatiquement membres effectifs de l'Assemblée générale.

2. Rechercher d'autres membres effectifs pour atteindre le minimum légal de trois membres effectifs (souvent plus, en pratique, pour assurer un fonctionnement serein).
3. Rédiger les statuts, qui fixent la dénomination, le siège, le but, les règles de fonctionnement de l'Assemblée générale et de l'Organe d'administration, ainsi que les modalités de gestion financière, et les dispositions encadrant la dissolution de l'association.
4. Tenir l'Assemblée générale constitutive, qui adopte les statuts et élit les premiers administrateurs.
5. Élire l'Organe d'administration, qui à son tour désigne en son sein un président, un secrétaire et un trésorier.
6. Déposer les documents au greffe du Tribunal de l'entreprise et publier au Moniteur belge, ce qui donne à l'ASBL son existence officielle vis-à-vis des tiers par l'acquisition de la personnalité juridique.

Ce même enchaînement- statuts, Assemblée générale, Organe d'administration, publication- se répète ensuite à chaque évolution importante de la vie de l'association.

Le rôle de chaque organe

L'Assemblée générale (AG) est l'organe souverain: elle représente tous les membres effectifs et prend les décisions les plus importantes. Elle élit et révoque les administrateurs, approuve les comptes et le budget, donne décharge à l'Organe d'administration, et décide des modifications de statuts ou d'une éventuelle dissolution. L'organe d'administration doit également lui rendre compte de sa gestion chaque année, au cours de l'assemblée générale annuelle.

L'Organe d'administration (OA) est élu par l'AG et lui rend compte. Il assure la gestion quotidienne: suivi des activités, gestion financière courante, respect des statuts, organisation pratique. Il prépare aussi les dossiers que l'AG devra approuver (comptes, budget, projets importants). Les décisions y sont prises de manière collégiale: aucun administrateur ne décide seul, chacun participe aux échanges, et les responsabilités sont partagées entre tous. L'organe d'administration représente également l'association à l'égard des tiers.

Le bureau- président, secrétaire, trésorier- assure ensuite la gestion journalière proprement dite: le président coordonne et représente moralement l'association, le secrétaire rédige convocations et procès-verbaux et tient les registres légaux, le trésorier gère la comptabilité et rend compte de la situation financière.

Une gouvernance enracinée dans la mission pastorale

La composition de ces organes n'est pas seulement une question d'organisation administrative: elle traduit aussi l'ancrage ecclésial de l'association. Le doyen est un membre de l'organe d'administration présenté au poste d'administrateur sur proposition de l'autorité diocésaine, et c'est lui- ou, à défaut, le prêtre de l'Unité pastorale- qui doit en principe présider cet organe. Ainsi, la gestion quotidienne de l'ASBL reste toujours guidée par une présence pastorale, et pas uniquement par une logique de gestion technique. C'est aussi pourquoi la qualité de membre du curé ou du doyen cesse automatiquement lorsque leur fonction dans le doyenné prend fin: leur place dans la gouvernance suit le service qu'ils rendent à la communauté, non une préférence personnelle. Le président, au-delà de la coordination des réunions, porte ainsi un rôle à la fois humain et pastoral, qui rappelle à chaque instant que l'ASBL agit au service d'une mission d'Église.

Une distinction à retenir

Tous les bénévoles ne sont pas membres effectifs. Seuls les membres effectifs- ceux inscrits comme tels dans les statuts- composent l'Assemblée générale et disposent du droit de vote. Les autres bénévoles et sympathisants apportent une contribution précieuse aux activités, mais ne participent pas formellement aux décisions de l'AG. Cette distinction n'enlève rien à la valeur de leur engagement: elle permet simplement de savoir qui décide quoi, et d'éviter toute confusion le jour d'une Assemblée générale. Les autres bénévoles, qualifiés de membres adhérents, n'ont pas de droits de vote à l'assemblée générale, et si l'association souhaite leur octroyer certains droits spécifiques, cela doit être prévu par les statuts.

En résumé, une ASBL paroissiale fonctionne comme une maison à trois étages: les statuts en sont les fondations, l'Assemblée générale en est l'autorité souveraine, et l'Organe d'administration en assure la gestion au quotidien, dans le respect conjoint du Code des sociétés et des associations et de la réglementation propre à l'Église. Pour aller plus loin sur le contenu précis des statuts et le rôle de l'Évêque dans certaines décisions, ainsi que sur le registre UBO et le règlement d'ordre intérieur qui complètent ces statuts, retrouvez nos articles dédiés. Le prochain article de cette série détaille, lui, le déroulement concret d'une réunion de l'AG et de l'OA, du début à la fin.

4. L'Assemblée générale et l'Organe d'administration: le déroulement, étape par étape

Une fois l'ASBL constituée, sa vie quotidienne s'organise autour de deux temps forts: les réunions de l'Organe d'administration et l'Assemblée générale annuelle. Voici comment ces réunions se déroulent concrètement, du début à la fin.

L'Organe d'administration (OA) : le rythme de la gestion

1. La convocation. Les réunions de l'OA se tiennent au moins deux fois par an, et chaque fois que les besoins de l'association l'exigent. Elles sont convoquées par le président ou le secrétaire, par écrit, au moins quinze jours à l'avance, en mentionnant la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour.
2. L'ouverture et le quorum. La réunion ne peut valablement se tenir que si la moitié au moins des administrateurs sont présents ou représentés. Chaque administrateur dispose d'une voix; il peut se faire représenter par un autre administrateur, mais une seule procuration par personne.
3. Les délibérations. L'OA ne peut débattre que des points inscrits à l'ordre du jour, sauf urgence motivée. Les décisions sont prises de manière collégiale: chacun s'exprime, et la décision résulte d'un échange collectif, jamais d'une décision individuelle. En cas de conflit d'intérêt, l'administrateur concerné doit le signaler et s'abstenir de participer au débat et au vote sur ce point précis.
4. Le vote. Les décisions sont prises à la majorité des administrateurs présents ou représentés; en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.
5. Le procès-verbal. Le secrétaire rédige le procès-verbal de la réunion, qui est ensuite signé par le président et le secrétaire, et conservé dans le registre des procès-verbaux au siège de l'association.
6. Le compte rendu à l'AG. L'OA prépare les dossiers importants- comptes, budget, projets- qu'il soumettra à l'approbation de l'Assemblée générale suivante. L'AG reste l'organe souverain: l'OA propose et exécute, mais c'est elle qui approuve officiellement. Lorsque le doyen ou le prêtre de l'Unité pastorale préside l'OA, il veille en outre à ce que chaque décision reste fidèle à la mission pastorale de l'association, et pas seulement à sa bonne gestion administrative.

L'Assemblée générale (AG) : les grandes étapes

1. Avant l'AG- la convocation. Tous les membres effectifs, y compris les administrateurs, sont convoqués par écrit au moins quinze jours avant la réunion. La convocation précise le jour, l'heure, le lieu et l'ordre du jour, auquel s'ajoute toute proposition signée par un nombre suffisant de membres. Certains points requièrent l'accord écrit préalable de l'Évêque: la modification des statuts, la dissolution de l'association, l'introduction d'une action en justice, l'acceptation de libéralités (legs, donations, subsides) et les aliénations ou dispositions de biens dépassant 12.500€. Cet accord- déjà évoqué dans notre article sur les statuts- doit être obtenu avant l'envoi de la convocation: l'AG ne peut valablement délibérer sur ces points que si l'accord ecclésial a précédé,

et non simplement accompagné, la décision.

2. L'ouverture de la séance. À l'arrivée, les membres signent la liste des présences. Les procurations éventuelles sont vérifiées, ainsi que le quorum de présence requis: pour une décision ordinaire, la moitié des membres effectifs présents ou représentés suffit; pour une décision qualifiée (modification des statuts, dissolution, exclusion), les deux tiers sont nécessaires. Les membres désignent un président de séance, un secrétaire et un scrutateur.
3. La validation du procès-verbal précédent. L'AG ratifie le PV de la réunion antérieure, lequel aura été établi par le bureau précédent, sous sa responsabilité, ce qui garantit la continuité et la traçabilité des décisions.
4. Les délibérations et votes. Selon l'ordre du jour, l'AG peut: approuver les comptes annuels et le budget, donner décharge aux administrateurs, nommer ou révoquer des administrateurs, modifier les statuts, décider d'une exclusion de membre. Chaque type de décision suit sa propre règle de majorité- simple, qualifiée ou unanime- fixée par les statuts et le Code des sociétés et des associations.
5. La désignation des prochaines responsabilités. Si nécessaire, l'AG élit ou renouvelle les membres de l'Organe d'administration pour la période à venir.
6. La clôture de la séance. L'AG fixe, si besoin, la date de la prochaine réunion.
7. Après l'AG- la conservation des documents. Le registre des présences, les procès-verbaux et les procurations sont conservés au siège de l'association. Toute décision modifiant un élément officiel des statuts (administrateurs, siège, dénomination, statuts eux-mêmes) doit en outre être publiée au Moniteur belge dans les trente jours.

Pourquoi suivre cet ordre avec autant de soin ?

Respecter scrupuleusement cette chronologie- convocation, quorum, délibération, vote, procès-verbal, publication- n'est pas une contrainte gratuite. C'est ce qui rend chaque décision juridiquement solide et incontestable au regard du Code des sociétés et des associations, tout en restant fidèle à la réglementation propre à l'Église lorsque l'accord de l'Évêque est requis. Une Assemblée générale bien préparée, c'est aussi une marque de respect envers les bénévoles qui y consacrent leur temps: ils savent à l'avance de quoi il sera question, et peuvent y participer pleinement et en confiance. Ce déroulement concret complète les trois autres articles de cette série: celui sur la création et le fonctionnement de l'ASBL, celui sur les statuts et le rôle de l'Évêque, et celui sur le registre UBO et le règlement d'ordre intérieur - quatre regards complémentaires sur une même réalité associative et ecclésiale.



PERSONNEL D'ÉGLISE & DMFA

La Direction des Services de l'Inspection ONSS (Namur-Luxembourg) adresse aux membres des fabriques d'église du Diocèse un rappel des obligations relatives aux déclarations trimestrielles DMFA (déclaration multifonctionnelle) auprès de l'ONSS (Office National de la Sécurité Sociale).

Vous trouverez ce rappel ci-après. Nous vous remercions pour votre bonne attention.



DIRECTION GENERALE
DIRECTION DES SERVICES DE L'INSPECTION
DIRECTION NAMUR-LUXEMBOURG

Votre personne de contact : Marc LALOUX
Route de Louvain-la-Neuve, 4 bte 11
5001 BELGRADE
Tél. : 081/58.61.46
G.S.M. : 0496/607.298
Courriel : marc.laloux@onss.fgov.be
A rappeler dans toute correspondance :
Numéro d'entreprise : 0410.329.794
Nos références : DG / /

A l'attention des membres des Fabriques d'Eglise

Namur, date de la poste

Votre lettre du : /

Vos références : /

Annexe(s) : /

Objet : Rappel des obligations relatives aux déclarations trimestrielles DMFA auprès de l'ONSS

Mesdames, Messieurs les Fabriciens,

Dans le cadre de la gestion du personnel occupé par les fabriques d'église, il nous paraît utile de rappeler les principales obligations en matière de sécurité sociale des travailleurs salariés.

En effet, ces derniers temps, nous avons constaté que de plus en plus de fabriques d'église éprouvent des difficultés à introduire leurs déclarations de sécurité sociale dans les délais légaux, s'exposant ainsi à des sanctions administratives, financières, voire pénales.

Toute fabrique d'église qui emploie du personnel est tenue d'introduire auprès de l'Office national de sécurité sociale (ONSS) une déclaration multifonctionnelle (DMFA) reprenant les données relatives à l'occupation et à la rémunération de ses travailleurs.

Cette obligation découle notamment de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, ainsi que des instructions administratives de l'ONSS relatives à la déclaration multifonctionnelle.

1. Délais d'introduction des déclarations DMFA

La déclaration DMFA doit être introduite au plus tard le dernier jour du mois qui suit la fin du trimestre concerné, à savoir :

- **1er trimestre** (janvier à mars) : au plus tard le **30 avril** ;
- **2e trimestre** (avril à juin) : au plus tard le **31 juillet** ;
- **3e trimestre** (juillet à septembre) : au plus tard le **31 octobre** ;
- **4e trimestre** (octobre à décembre) : au plus tard le **31 janvier** de l'année suivante.

ONSS | Office national de sécurité sociale | Place Victor Horta, 11 | 1060 Bruxelles | +32 (0)2 509 59 59
Heures de visite : du lundi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous | BCE: 0206.731.645 | www.onss.be

1 / 2
.be

Le paiement des cotisations sociales doit également intervenir dans les délais fixés par l'ONSS.

2. Conséquences d'une déclaration tardive ou de l'absence de déclaration

Le non-respect des délais légaux peut notamment entraîner :

- l'application d'une indemnité forfaitaire pour déclaration tardive (495,79 euros) ;
- des majorations de cotisations ;
- des intérêts de retard calculés conformément à la réglementation de l'ONSS ;
- des contrôles administratifs renforcés de la part des services d'inspection.

L'ONSS dispose, en outre, du pouvoir de rectifier les déclarations incomplètes ou erronées et de réclamer les cotisations éludées.

3. Sanctions prévues par le Code pénal social

Le défaut de déclaration ou la transmission volontaire d'informations inexactes peut également constituer une infraction au sens du Code pénal social.

Selon la gravité des faits constatés, les responsables s'exposent à des sanctions administratives ou pénales pouvant notamment comprendre :

- des amendes administratives ;
- des amendes pénales dont le montant est majoré des décimes additionnels applicables ;
- dans les cas les plus graves de fraude sociale caractérisée, des peines d'emprisonnement prévues par le Code pénal social.

4. Responsabilité des gestionnaires

Les membres du conseil de fabrique sont invités à veiller à ce que l'ensemble des obligations sociales soit correctement exécuté, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un secrétariat social ou de tout autre prestataire dûment mandaté à cet effet.

Une attention particulière doit être portée au respect des échéances légales afin d'éviter toute sanction ou charge financière supplémentaire qui serait supportée par la fabrique d'église.

Nous vous remercions de votre vigilance et vous invitons à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le respect de la législation sociale applicable.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Fabriciens, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc LALOUX



Inspecteur social

ONSS | Office national de sécurité sociale | Place Victor Horta, 11 | 1060 Bruxelles | +32 (0)2 509 59 59
Heures de visite : du lundi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous | BCE: 0206.731.645 | www.onss.be

2 / 2

.be

DOCUMENTATION

Le service juridique du Centre Interdiocésain a rédigé un Guide des marchés publics pour les fabriques d'église. Vous pouvez le télécharger gratuitement sur le site internet du diocèse de Namur



<https://diocesedenamur.be/documents/documents-a-destination-des-fabriques-deglise>).

FACTURATION ÉLECTRONIQUE ET MERCURIUS

Suivant les dernières informations reçues par le SPF BOSA, le contrat avec l'actuel prestataire de services pour la plateforme Mercurius expire fin novembre. La transition de Mercurius vers le nouveau prestataire est prévue pour décembre 2026.

Dès que des informations plus concrètes seront disponibles, nous ne manquerons pas de vous informer.

CHARADE IMAGÉE

CHAQUE MOIS, DÉCOUVREZ UNE PERSONNALITÉ
HISTORIQUE DE NOTRE DIOCÈSE.

Réponse de la
Charade imagée
de septembre: Mère
Thérèse de l'Enfant Jésus
(Irène Bastin) voir pp.
24 - 25.

